

LE DEVOIR

Vol. LXXXIX - N° 286

MONTREAL, LE MERCREDI 16 DÉCEMBRE 1998

87c + TAXES = 1\$ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

Jeu de massacre

Au terme d'une guerre fratricide menée devant les caméras, le Front national, d'extrême droite, vient d'éclater. Pendant qu'on se déchire pour l'héritage de ce parti raciste, son électorat, lui, n'a pas disparu. Règlement de comptes chez les barbares.

Une guerre à finir éclate au sein d'un parti d'extrême droite marginal et, soudain, la presse et la télévision française ne vivent plus qu'au rythme des coups et des injures que s'échangent les leaders des deux factions. L'affaire prend l'importance d'un cataclysme naturel, mobilisant la une comme aucune grève ni aucun chef politique n'étaient parvenus à le faire cet automne. Les coups fusent par médias interposés. La France entière suit le match avec la fébrilité d'un soir de championnat du monde des poids lourds au Madison Square Garden.

On aura reconnu la guerre de tranchées qui vient de scinder le Front national entre «réformateurs» et «orthodoxes», si ces mots ont encore un sens au sein d'une formation ouvertement raciste et xénophobe. Mais on aura surtout reconnu l'importance tout à fait surprenante que prend cette lutte dans la vie politique française, comme si tout l'agenda était subitement suspendu à la dernière invective de Bruno Mégret et à la prochaine grossièreté de Jean-Marie Le Pen.

Car c'est à ce niveau que tout se joue.

Dans le coin droit: le président du Front national, qui s'est baptisé César, potentat populiste qui règne sur le Front comme sur une entreprise familiale avec sa femme, sa fille et son gendre. Ancien parachutiste, il est partisan de «la grande alternative», du combat solitaire jusqu'au-boutiste, et rejette toute alliance avec les formations de droite. «Je suis la bête immonde», avait-il dit à la blague.

Dans le coin gauche: Bruno Mégret, qualifié de Brutus par le premier, polytechnicien et ancien membre de la droite respectable. Plus respectable que le premier, il défend une stratégie d'union avec les formations de droite. Malgré ses soutiens pas toujours irréprochables, Bruno Mégret rêve d'une extrême droite «responsable», à l'italienne, débarrassée des étiquettes racistes et capable d'influencer enfin le pouvoir.

Lundi, César a assassiné Brutus. L'affaire prend depuis des allures de combat de rue. Jean-Marie Le Pen expulse les partisans de Bruno Mégret du bureau politique. Ses sbires bloquent l'entrée aux factieux. Les deux hommes s'invectivent devant les caméras. Ils font appel aux tribunaux pour contrôler la boîte postale du parti. Les «mégretistes» se réunissent dans un lieu secret. Les «lepénistes» les traitent de «racistes» (sic). Les premiers répliquent en accusant Le Pen de jouir des services d'un domestique payé à même les fonds du parti. Et ainsi de suite.

«Conjuration», «franc-maçonnerie», «putschistes», «félons», «traîtres», tel est le vocabulaire suranné de ce mauvais opéra rock. On évoque Napoléon trahi par ses généraux quand on ne nage pas en plein roman d'espionnage des années 50 ou en pleine purge stalinienne. Les cotes d'écoute du téléjournal sont au plus haut. «Encore! Encore!», crie l'auditoire en mal d'émotions.

L'affrontement se préparait pourtant depuis des mois, depuis que la succession du clan Le Pen était à l'horizon. Il avait été pavé par la victoire de Bruno Mégret à la mairie de Vitrolles et le refus de Jean-Marie Le Pen de se présenter aux élections législatives. La popularité de ce dernier plafonnait dans les sondages. Mégret croyait la succession proche alors que Le Pen risquait d'être déclaré inéligible. Le combat pour l'établissement de la liste FN aux élections européennes de juin prochain allait montrer que la route serait plus longue que prévu.

Maintenant que la rupture est consommée, la véritable question est celle de l'électorat. Marginal, le FN n'en est pas moins une force d'opposition véritable. Dans les années 90, sa clientèle a changé. Elle est passée du 16^e arrondissement parisien aux banlieues défavorisées, soit, par comparaison, d'Outremont à Hochelaga-Maisonneuve. Le constat est inquiétant: 30 % des Français ont voté Front national au moins une fois dans leur vie!

La base électorale risque pourtant de continuer à préférer le *bum* au technocrate. Le Pen pourrait l'emporter sur Mégret auprès d'un électorat qui cherche d'abord à protester contre des institutions discréditées, une Europe où il ne se reconnaît pas et un jeu politique dont il se sent exclu. La caisse électorale, que semble contrôler Jean-Marie Le Pen, serait d'ailleurs l'un des nerfs de la guerre.

Mais comment expliquer l'écho médiatique sans précédent de cette affaire? En fait, l'implosion du Front national semble faire plaisir à un peu tout le monde. La gauche rigole dans son coin, elle qui a longtemps utilisé cette troisième force pour diviser l'opposition. L'ancien président François Mitterrand n'a jamais craint cette tactique.

De son côté, la droite tenue en otage dans de nombreuses circonscriptions se frotte aussi les mains. Quelques-uns de ses représentants les plus conservateurs rêvent même de récupérer les électeurs de Jean-Marie Le Pen.


Mais les fins calculs des stratèges pourraient ne pas servir à grand-chose. Car si le Front national est ébranlé, les conditions qui ont donné naissance à ce parti xénophobe ne vont pas disparaître comme par enchantement. Pour cela, il faudra plus qu'un beau show télévisé.



Christian Rioux

LE CABINET BOUCHARD

De nouvelles venues



Diane Lemieux
Ministre d'État au Travail et à l'Emploi



Linda Goupil
Justice et Condition féminine




Agnès Maltais
Culture et Communications

Les principaux changements




Pauline Marois
Santé et Services sociaux, Famille et Enfance



François Legault
Éducation et Jeunesse



Jean Rochon
Recherche, Science et Technologie



Louise Harel
Affaires municipales, Métropole et Aînés



Le gouvernement Bouchard mise sur «l'économie du savoir»

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR



Louise Beaudoin, maintenant aux Relations internationales, félicite Agnès Maltais, nouvelle titulaire de la Culture.

Québec — Le premier ministre Lucien Bouchard a annoncé hier la composition de son conseil des ministres en misant résolument sur ce qu'il appelle «l'économie du savoir». Pour illustrer cette orientation où formation et besoins des entreprises sont intimement liés, M. Bouchard a pris tout le monde par surprise en nommant un homme d'affaires, François Legault, à la tête du ministère de l'Éducation.

Après avoir engagé un virage en formation, «le temps est venu de passer à une vitesse accrue», a souligné Lucien Bouchard, pour qui la prospérité du Québec passe notamment par la modernisation de l'enseignement supérieur et de la recherche.

«Nous voulons avoir au Québec les mains-d'œuvre les mieux formées du continent en faisant de la formation un des piliers de notre système d'éducation et de la vie des entreprises. Deuxièmement, et simultanément, il faut doter le Québec d'une capacité de réagir rapidement aux besoins nouveaux de l'économie», a-t-il lancé dans son discours d'assermentation.

Ainsi, M. Bouchard s'est adjoint les services de François Legault au ministère d'État à l'Éducation et à la Jeunesse, lui qui avait fait une brève incursion à l'Industrie et au Commerce sans toutefois avoir été élu. Sans véritable expérience politique, il hérite maintenant de l'un des plus importants portefeuilles du gouvernement. Il sera également responsable de la tenue du Sommet sur la jeunesse, un thème sur lequel mise beaucoup le gouvernement Bouchard.

«Il était impératif que nous trouvions quelqu'un de grand calibre et qui puisse incarner ce nouvel esprit qui préside maintenant en éducation et aux arrimages à réaliser entre l'industrie, la formation, la technologie, toute l'économie du savoir. S'il y a une clé de voûte dans ce remaniement, c'est l'économie du savoir», a expliqué aux journalistes le premier ministre.

Ce n'est toutefois pas le seul étonnement que ce dernier a provoqué hier en présentant les membres de son cabinet, qui compte 28 personnes dont le premier ministre et la whip. Pour la première fois, huit postes ministériels sont occupés par des femmes, dont l'important ministère de la Justice qui échoit à une nouvelle venue, Linda Goupil. Pour M. Bouchard, cette situation est associée à «la montée en puissance des femmes».

Après avoir mené la controversée réforme de la santé,

VOIR PAGE A 10: BOUCHARD

Un millionnaire à l'Éducation

François Legault veut «rapprocher les jeunes d'un emploi»

MARIO CLOUTIER
PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

Grande surprise de la part d'un gouvernement Bouchard tourné vers l'emploi et les jeunes, le nouveau ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse, François Legault, veut «rapprocher les jeunes d'un emploi». Agé de 41 ans, ce millionnaire du monde des affaires, titulaire d'un MBA décerné par les HEC, avoue qu'une de ses priorités sera de rapprocher l'école de l'entreprise. «Pour avoir des entreprises plus compétitives, il faut avoir une main-d'œuvre qui est qualifiée. Donc, c'est une des priorités».

M. Legault affirme cependant qu'il n'est pas question de mettre l'école à la remorque de l'entreprise privée. Il faut voir plus large que cela, dit-il. Cependant, il veut amener l'école à s'adapter à l'économie du savoir. Il souhaite également revoir le financement des universités, travailler à contrer le décrochage scolaire et revaloriser le rôle des en-

seignants au sein de l'école. «Il faut les remotiver. Évidemment, il va falloir leur parler de rémunération, mais il faut leur parler aussi de toutes sortes de choses. [...] J'ai bien l'intention de travailler avec les employés, avec les enseignants, pour améliorer les choses. [...] J'ai beaucoup de choses à apprendre dans le ministère», confie-t-il avec candeur.

C'est avec «humilité» que M. Legault dit accueillir ce «grand défi» offert par le premier ministre Bouchard. Cet ancien administrateur et cofondateur d'Air Transat pense que M. Bouchard l'a choisi pour gérer un portefeuille de dix milliards à cause, notamment, de ses qualités de gestionnaire. Il dit vouloir gérer avec efficacité le système d'éducation tout en continuant les réformes entreprises par sa prédécesseur, Pauline Marois.

M. Legault est conscient de s'occuper maintenant des «grandes responsabilités pour l'avenir du Québec». Sans en préciser le teneur, il dit avoir

«Pour avoir des entreprises plus compétitives, il faut avoir une main-d'œuvre qui est qualifiée»

VOIR PAGE A 10: ÉDUCATION

Israël refuse toute concession aux Palestiniens

Les ennuis politiques de Nétanyahou expliqueraient sa radicalisation

LUC DE BAROCHEZ
AGENCE FRANCE-PRESSE

Jérusalem — Le premier ministre israélien Benjamin Nétanyahou, dont la coalition ne tient plus qu'à un fil, a refusé hier de s'engager à poursuivre le retrait militaire en Cisjordanie, malgré les demandes pressantes du président américain Bill Clinton. M. Nétanyahou, qui pourrait bientôt avoir à faire face à des élections anticipées, est aussi resté ferme sur son refus de relâcher davantage de prisonniers palestiniens, alors que M. Clinton achevait une visite de trois jours au Proche-Orient.

M. Nétanyahou a réaffirmé ses exigences aux Palestiniens après un sommet de près de deux heures avec M. Clinton et le président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat, à Erez, à la limite entre Israël et la bande de Gaza.

Le bureau du premier ministre a publié un catalogue de 12 violations présumées de l'accord de Wye Plantation par

les Palestiniens, affirmant que le retrait en Cisjordanie dépendrait du respect par l'Autorité palestinienne de ces exigences. «Le plus vite ils le feront, le plus vite nous nous redéplions. Je ne peux pas vous dire combien de temps cela va prendre», a affirmé M. Nétanyahou.

Le secrétaire du cabinet israélien Danny Naveh a indiqué que le gouvernement se réunirait demain pour arrêter sa position finale sur l'évacuation de 5 % de la Cisjordanie qui, selon l'accord de Wye Plantation, doit avoir lieu vendredi. M. Nétanyahou s'est félicité de l'annulation, la veille, des clauses anti-israéliennes de la charte palestinienne, qui était une exigence majeure d'Israël. Mais il a souligné que ce n'était pas la seule.

Israël exige encore que les Palestiniens renoncent à vouloir proclamer unilatéralement un État indépendant le 4 mai prochain, qu'ils acceptent les critères retenus par Is-

Le CABINET BOUCHARD

- Trois femmes font leur entrée dans un cabinet plus jeune, page A 2
- Bonnet blanc, blanc bonnet, disent les libéraux, page A 3
- Cap sur le pacte fiscal, page A 3
- Consternation chez les écologistes, page A 3
- «Les canapés à Paris plutôt que le commerce», déplore Mario Dumont, page A 10
- Les syndicats réagissent favorablement, page A 3
- L'éditorial de Michel Venne, page A 8



Bill Clinton et Benjamin Nétanyahou.

REUTERS

VOIR PAGE A 10: ISRAËL

MÉTÉO

Montréal
Nuageux le matin.
Dégagement
en après-midi.
Max: 2 Min: -1

Québec
Nuageux.
Max: 3 Min: -6

Détails, page B 5

INDEX

Annonces A 4 Le monde A 6
Avis publics B 5 Les sports B 7
Culture B 9 Montréal A 3
Économie B 2 Mots croisés B 5
Éditorial A 8 Politique A 5
Horizons B 1 Télévision B 8

www.ledavoir.com



Le milieu de la santé est ravi

L'arrivée de Pauline Marois est perçue comme une bouffée d'air frais

Le milieu de la santé tourne une page importante. Après que Jean Rochon fut «allé jusqu'au bout de son mandat», comme l'a déclaré hier Lucien Bouchard, le tapis rouge est déjà déroulé pour Pauline Marois par les acteurs du vaste réseau de la santé.

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Plus d'empathie et plus d'écoute: voilà comment les acteurs du réseau de la santé accueillent l'arrivée de Pauline Marois aux commandes du vaisseau amiral de la santé, en mal d'une grosse bouffée d'air frais.

Aussitôt nommée, aussitôt louangée. Pauline Marois, une «vétérante» du gouvernement péquiste, n'aura pas eu beaucoup d'acrobaties à faire pour convaincre ses interlocuteurs du milieu de la santé de ses bonnes intentions. «C'est une personne empathique, une personne qui écoute et qui saura rétablir la confiance dans la population et dans le réseau», a insisté hier la présidente intérimaire de l'Association des hôpitaux du Québec (AHQ), Marie-Claire Daigneault-Bourdeau.

Sans le dire clairement, on ne cache pas que le départ de Jean Rochon, qui a géré d'une main de fer le réseau de la santé au cours des quatre dernières années, est accueilli comme un soulagement. «C'est un nouveau souffle qui est donné au réseau. L'enthousiasme peut revenir si elle [Mme Marois] sait créer un nouveau partenariat. C'est important de créer un nouveau climat parce que, [ces dernières années], on a senti qu'on tirait sur le pianiste», fait-elle valoir.

Du côté des fédérations médicales, on se réjouit de l'arrivée d'une ministre d'expérience qui «s'est tirée honnêtement des dossiers qui lui ont été confiés». On croit de plus Pauline Marois capable d'un sens des communications qui faisait défaut à Jean Rochon. «C'est sûr qu'on entre dans une autre ère. Mais il faut dire que la réforme a été piégée par les compressions. On peut reprocher à M. Rochon de ne pas avoir été capable de défendre son ministère, mais il faut être prudent», a souligné le Dr Renald Dutil, président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ).

Les corporations médicales s'attendent à un changement de ton et de manière de faire. «On espère que les rapports vont être directs et rapides. Il faut arrêter la bureaucratie et passer à un mode d'action», estime le Dr Pierre Gauthier, président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ).

Du côté de l'Association des CLSC et des centres d'hébergement et de



Jean Rochon a chaleureusement félicité hier la nouvelle titulaire du ministère de la Santé, Pauline Marois.

soins de longue durée, qui entretenait de très bons rapports avec le ministre Rochon, on se félicite malgré tout de cette nouvelle nomination qui permettra de garder le cap sur la troisième phase de la réforme. «On espère que le gouvernement a entendu le message de la population qui a dit clairement qu'il faut réinvestir dans les soins de santé», a insisté Andrée Gendron, présidente de cette association.

Quant aux régies régionales, elles considèrent que la ministre Marois saura «être à la hauteur du défi» en autant que les régies aient les marges de manœuvre nécessaires pour mener à bien les plans de consolidation présentement soumis à la consultation populaire. La FTQ, qui compte des dizaines de milliers de travailleurs dans le réseau de la santé, espère aus-

si que le mandat de Mme Marois se traduira par des réinvestissements dans la santé.

En fait, à peine nommée, la ministre Marois a déjà bien du pain sur la planche, à en croire les attentes exprimées hier par ces principaux interlocuteurs.

Alors que les CLSC souhaitent voir rapidement se matérialiser les promesses électorales du PQ, qui accordaient au bas mot 250 millions aux CLSC pour accroître les services à domicile, les hôpitaux croient qu'il est temps de réinvestir dans leurs services, durement frappés au cours des dernières années. «Il faut qu'elle [Mme Marois] se penche sur l'accès aux services hospitaliers qui ont pris 80 % des compressions passées», a insisté Mme Bourdeau-Daigneault. La prési-

dente de l'Association des CLSC croit au contraire que trop d'accent a été mis sur les services curatifs aux dépens de la prévention.

Les médecins attendent quant à eux la ministre Marois de pied ferme et espèrent pouvoir trouver un terrain d'entente dans plusieurs dossiers chauds, dont ceux de la rémunération et de l'accès aux services médicaux spécialisés et de première ligne. «L'instauration de départements régionaux de médecine générale est pour nous une priorité», insiste le Dr Dutil, de la FMOQ. «Il y a pour nous un examen sérieux à faire sur l'avenir de la médecine spécialisée au Québec et sur celle des centres hospitaliers universitaires, a dit le Dr Gauthier. Ce n'est pas une mince tâche.»

Pierre Paradis déplore également le «statu quo» imposé aux ministères les plus influents du gouvernement.

A son avis, le Québec «continuera à traîner la patte dans le domaine économique» parce que les portefeuilles les plus importants restent entre les mains «d'hommes du passé», à savoir Jacques Léonard, ministre de l'Administration publique et responsable du Conseil du trésor, et Bernard Landry, ministre des Finances, de l'Économie et de l'Industrie et du Commerce.

Commentant la composition du nouveau conseil des ministres à la place de son chef Jean Charest, le nouveau leader parlementaire de l'opposition libérale, Pierre Paradis, affirmait hier que la nomination de Mme

Marois «a de quoi inquiéter puisqu'elle a coupé comme Rochon l'a fait». «Il faut se souvenir que Mme Marois a imposé au système d'éducation des compressions plus grandes que celles imposées dans le domaine de la santé», a renchéri M. Paradis devant les journalistes à Québec hier.

Il juge curieux que Jean Rochon, jugé par Lucien Bouchard «irremplaçable parce que le meilleur ministre de la Santé», aboutisse au ministère de la Recherche, de la Science et de la Techno-

Trois femmes font leur entrée dans un cabinet plus jeune

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

Le nouveau cabinet du gouvernement Bouchard sera composé d'un nombre record de neuf femmes, soit presque le tiers du conseil des ministres. Pour la première fois, des femmes, Louise Harel et Linda Goupil, dirigeront les ministères des Affaires municipales et de la Justice.

Plus de femmes, mais également plus de jeunes élus travailleront au conseil des ministres. Douze ministres ont moins de 50 ans et quatre, moins de 40 ans. Malgré cet apport de nouvelles recrues, l'âge moyen du cabinet ne baissera que d'un an, soit de 51 à 50 ans.

Voici la composition du gouvernement du Parti québécois:

■ **Lucien Bouchard**: premier ministre, 59 ans, député de Jonquière. M. Bouchard est président du Parti québécois depuis 1996 à la suite du départ du premier ministre Parizeau. Fondateur du Bloc québécois, il a été député de Lac-Saint-Jean aux Communes de 1988 à 1996. Il a été ministre conservateur et ambassadeur du Canada en France. Avocat de formation, M. Bouchard a été l'un des artisans du «beau risque» de René Lévesque.

■ **Bernard Landry**: vice-premier ministre, ministre d'État à l'Économie et aux Finances, ministre de l'Industrie et du Commerce, 61 ans, député de Verchères. M. Landry conserve essentiellement son pouvoir étendu au cabinet. Depuis 1976, ce spécialiste de la mondialisation des marchés a également eu la responsabilité des portefeuilles suivants: Industrie et Commerce, Affaires internationales, Commerce extérieur, Développement économique. M. Landry supervisera le travail de deux ministres délégués.

■ **Pauline Marois**: ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux, ministre de la Famille et de l'Enfance, 49 ans, députée de Taillon. Mme Marois est députée depuis 1981. Elle a occupé plusieurs postes de ministre durant sa carrière: Éducation, Finances et Revenu, Famille et Enfance, Conseil du trésor. Titulaire d'un MBA, Mme Marois disait hier avoir «de la peine» à l'idée de quitter l'Éducation.

■ **Jacques Léonard**: président du Conseil du trésor, ministre d'État à l'Administration et à la Fonction publique, 62 ans, député de Labelle. À l'Assemblée nationale depuis 1976, M. Léonard a mené à bon port les départs volontaires de 35 000 employés de l'État en 1997. Il s'apprête à mener d'importantes négociations dans le secteur public.

■ **Louise Harel**: ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, 52 ans, députée d'Hochelaga-Maisonneuve, Mme Harel était auparavant ministre d'État de l'Emploi et de la Solidarité et responsable de la sécurité du revenu. Elle devra maintenant relancer la métropole, ce qu'elle compte faire en menant une grande «concertation».

■ **François Legault**: ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse, 41 ans, député de Roussseau. M. Legault passe de l'Industrie et du Commerce à l'Éducation. Grande surprise de ce nouveau cabinet, M. Legault parle d'un «grand défi», lui qui doit chausser les souliers de Mme Marois.

■ **Diane Lemieux**: ministre d'État au Travail et à l'Emploi, 35 ans, député de Bourget. Mme Lemieux était présidente du Conseil du statut de la femme jusqu'au déclenchement des élections. Diplômée en droit, toute sa carrière tourne autour des dossiers sociaux, notamment de la violence faite aux femmes.

■ **Guy Chevrette**: ministre du Transport et ministre délégué aux Affaires autochtones, ministre responsable de la Faune et des Parcs, ministre responsable de la réforme électorale, 58 ans, député de Joliette. M. Chevrette a été élu pour la première fois en 1976. L'été dernier, il s'en est fort bien sorti lors de la crise autochtone de Listuguj. Il conserve plusieurs responsabilités, mais perd le titre de ministre d'État aux Ressources naturelles.

■ **Jacques Brassard**: ministre des Ressources naturelles, ministre responsable de la réforme électorale et leader parlementaire, 58 ans, député de Lac-Saint-Jean. Député depuis 1976, M. Brassard s'est passablement promené durant sa carrière politique en occupant divers sièges ministériels: Transports, Affaires intergouvernementales canadiennes, Environnement et Faune, Loisirs, Chasse et Pêche.

■ **Louise Beaudoin**: ministre des Relations internationales, ministre responsable

de la Francophonie et de la Charte de la langue française, 53 ans, députée de Chambly. Mme Beaudoin obtient un ministère qu'elle souhaitait depuis son passage comme députée générale du Québec à Paris dans les années 80.

■ **Jean Rochon**: ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie, 60 ans, député de Charlesbourg. M. Rochon a été malmené par l'opposition officielle quand il dirigeait, jusqu'en octobre, la très importante réforme de la santé. Docteur en santé publique, le député de Charlesbourg, qui a été difficilement réélu, s'attaquera maintenant à un défi «moins bruyant mais pas moins exigeant».

■ **Rémy Trudel**: ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, 50 ans, député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue. Recteur fondateur de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, M. Trudel était auparavant responsable des Affaires municipales.

■ **Serge Ménard**: ministre de la Sécurité publique, 57 ans, député de Laval-des-Rapides. M. Ménard retourne au ministère où il avait bien fait à son arrivée en politique en 1994.

■ **Linda Goupil**: ministre de la Justice et ministre responsable de la condition féminine, 37 ans, députée de Lévis. Mme Goupil devient la première femme ministre de la Justice. Elle se disait hier «privilegiée» par rapport à sa nomination.

■ **Paul Bégin**: ministre de l'Environnement et ministre responsable de la région de Québec, 55 ans, député de Louis-Hébert. M. Bégin était très heureux d'obtenir la responsabilité de la capitale au cabinet, qui appartenait auparavant à Jean Rochon.

■ **Robert Perreault**: ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, 51 ans, député de Mercier. M. Perreault s'est occupé depuis 1994 des portefeuilles de la Sécurité publique et de la Métropole.

■ **Agnès Maltais**: ministre de la Culture et des Communications, 42 ans, députée de Taschereau. Mme Maltais était jusqu'à tout récemment présidente de la Régie régionale de la santé de Québec. Femme de théâtre, elle a été associée à la troupe Les Folles Allées ainsi qu'aux théâtres de la Bordée et du Périscop.

■ **André Boisclair**: ministre de la Solidarité sociale, 32 ans, député de Gouin. M. Boisclair occupait le 28 octobre le poste de ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration.

■ **Rita Dionne-Marsolais**: ministre du Revenu, 51 ans, députée de Rosemont. Mme Dionne-Marsolais conserve son poste.

■ **Jean-Pierre Jolivet**: ministre des Régions, 57 ans, député de Lavolette. M. Jolivet conserve son poste après avoir été leader parlementaire et whip en chef.

■ **Nicole Léger**: ministre déléguée à la Famille et à l'Enfance, 43 ans, députée de Pointe-aux-Trembles. Mme Léger a accédé au cabinet en septembre et conserve son poste.

■ **Guy Julien**: ministre délégué à l'Industrie et au Commerce, 53 ans, député de Trois-Rivières. M. Julien était ministre de l'Agriculture avant la campagne électorale. Il devra maintenant travailler en collaboration avec Bernard Landry.

■ **Joseph Facal**: ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, 37 ans, député de Fabre. M. Facal conserve le poste que lui a attribué le premier ministre Bouchard en septembre. Il devra continuer les négociations sur l'union sociale avec ses homologues provinciaux.

■ **Maxime Arseneau**: ministre délégué au Tourisme, 49 ans, député de Îles-de-la-Madeleine. M. Arseneau travaillera avec le ministre Landry. Il est également responsable de la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

■ **David Cliche**: ministre délégué à l'au-toroute de l'information et aux services gouvernementaux, 46 ans, député de Vimont. M. Cliche a occupé précédemment les postes de ministre du Tourisme et de l'Environnement, son premier domaine d'expertise.

■ **Gilles Baril**: ministre délégué à la Santé, aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse, 41 ans, député de Berthier. M. Baril était auparavant adjoint parlementaire de Bernard Landry. Mme Marois compte notamment l'amener à traiter du dossier des jeunes.

■ **Jacques Baril**: ministre délégué aux Transports, 56 ans, député d'Arthabaska. M. Baril est élu depuis 1976 et plusieurs observateurs pensaient que sa dernière chance était venue. Il travaillera avec Guy Chevrette.

■ **Jocelyne Caron**: whip du gouvernement, 47 ans, députée de Terrebonne. Mme Caron conserve son poste et continuera ainsi de siéger au cabinet.

Marois ou Rochon, c'est pareil, selon Paradis

PRESSE CANADIENNE

Québec — Remplacer Jean Rochon par Pauline Marois au ministère de la Santé, c'est bonnet blanc, bonnet, soutiennent les libéraux.

Commentant la composition du nouveau conseil des ministres à la place de son chef Jean Charest, le nouveau leader parlementaire de l'opposition libérale, Pierre Paradis, affirmait hier que la nomination de Mme

Marois «a de quoi inquiéter puisqu'elle a coupé comme Rochon l'a fait».

«Il faut se souvenir que Mme Marois a imposé au système d'éducation des compressions plus grandes que celles imposées dans le domaine de la santé», a renchéri M. Paradis devant les journalistes à Québec hier.

Il juge curieux que Jean Rochon, jugé par Lucien Bouchard «irremplaçable parce que le meilleur ministre de la Santé», aboutisse au ministère de la Recherche, de la Science et de la Techno-



Jouissez du plaisir de la perfection.

En 1910, Rolex a fabriqué une montre si petite qu'elle pouvait être portée au poignet. Portant une attention rigoureuse à chaque détail, Rolex a forgé une norme de qualité et d'excellence. Aujourd'hui, la précision détaillée de chaque montre Rolex continue d'inspirer le plaisir de la perfection.

ROLEX



OYSTER PERPETUAL DATEJUST

Nous sommes fiers d'être votre bijoutier agréé Rolex.

Bijouterie
Gambard

Vente et service technique

630-A Cathcart Montréal Centre-Ville 866-3876

TAPIS DÉCOR

VENTE
3 POUR 1

SOUS-TAPIS
ET INSTALLATION
GRATUITS

TAPIS
berbère, sisal, torsadé,
saxony, velours, commercial
PRÉLART
sans cirage.
CARPETTES

À motifs modernes
classiques, orientales.

SPÉCIAL
AVANT NOËL

PAS DE
TAXES

MEILLEUR PRIX
GARANTI



Claude Bouchard
propriétaire

3645, boul. St-Joseph Est Montréal (514) 729-0891

1090, rue Laurier Ouest, Outremont (514) 274-1090

8455, boul. Langelier, St-Léonard (514) 324-8455

AUTAROT



Ouvert le midi et le soir pour vos réceptions des fêtes. Tireuse de carte sur place avec réservation de groupe. Couscous et poulet boucanier inoubliables.

849-6860

500, rue Marie-Anne, coin Berri à Montréal

LE CABINET BOUCHARD

Consternation chez les écologistes

Québec a mis fin à la gestion intégrée de la faune et de l'environnement, constate l'UQCN

Les milieux environnementaux et une partie des forces progressistes du Parti québécois pensaient que le nouveau gouvernement avait reçu un message clair lors de la dernière élection avec ses politiques néolibérales. Plusieurs espéraient un retour à une véritable vision en matière d'environnement. Le «démantèlement» de l'Environnement risque de creuser un fossé que plusieurs espéraient combler.

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

«La série noire en environnement se poursuit», a laissé tomber avec découragement Johanne Fillion, la directrice de Greenpeace Québec, après avoir compris que le premier ministre Lucien Bouchard venait de couper en deux le ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) pour en céder la moitié, ainsi que la politique des parcs, au nouveau ministre des Transports, des Autochtones, de la Faune et des Parcs, Guy Chevrette.

«C'est incompréhensible de voir un gouvernement parler de développement durable et mettre fin à la gestion in-

tégrée de la faune et de l'environnement: on est désormais obligé de se demander si ce gouvernement n'a pas un agenda secret en vue d'empêcher l'Environnement de développer une stratégie de protection des écosystèmes et du territoire qui soit axé sur le développement durable. Veut-on faire de l'Environnement une coquille vide: la question est désormais posée», commente de son côté Denis Bergeron, le directeur général de l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN), le plus important groupe environnemental du Québec.

«L'environnement ne faisait visiblement pas partie des conditions gagnantes de Lucien Bouchard, ajoute de son côté Henri Jacob, le président du Regroupement québécois des groupes écologistes (RQGE), qui s'est dit médusé de voir le MEF amputé de la moitié de son budget «au moins», des 300 biologistes rattachés à la faune et «des agents de conservation qui étaient devenus les seuls inspecteurs environnementaux sur le terrain».

Mais du côté de la Fédération québécoise de la faune (FQF), on exultait devant le rattachement de la faune au titulaire des Transports, des Autochtones et des Parcs. Le président de la FQF, Claude Gauthier, a réagi en ces termes: «Je saute au plafond. Je suis extrêmement heureux de voir Guy Chevrette dans le décor. Il voulait la faune. C'est fait. Nous, on est très contents de voir la faune détachée du MEF: on va enfin pouvoir

parler d'habitats fauniques avec un ministère, et de sites d'enfouissement et de pollution avec un autre. On va enfin pouvoir faire la séparation des dossiers. Surtout, on va enfin retomber avec un ministère des chasseurs et des pêcheurs»...

Le mot est lâché: les chroniqueurs de chasse et pêche et les milieux de la faune avaient très mal pris l'intégration de la faune au sein du ministère responsable des écosystèmes au Québec, car leur influence avait été sensiblement diluée là où ils faisaient la pluie et le beau temps.

Mais pour le président de la FQF, pas question de lâcher pour autant la priorité accordée à la conservation, même si le ministre Chevrette s'est fait dans son dernier mandat une réputation de développeur acharné. M. Gauthier pense pouvoir harnacher cette énergie au service de la conservation et des habitats.

Pour Johanne Fillion, la nomination de Guy Chevrette au dossier des parcs, un ministre qui a placé l'avenir des cours d'eau sous l'égide des développeurs économiques, augure mal pour ces piliers de la politique de conservation que sont les parcs québécois. Greenpeace et l'UQCN craignent surtout que le ministre privilégie l'exploitation économique de la faune et des parcs au détriment de la priorité qu'accordait en pleine élection le gouvernement Bouchard à la conservation en mettant en évidence des investissements de 32 millions à cette fin.

Le ministre Chevrette avait obtenu la responsabilité de la Société des établissements de plein air (SEPAQ) alors qu'il était aux Ressources naturelles, une société qui exploite plusieurs parties du patrimoine faunique comme un commerce privé.

Mais plus fondamentalement, le RQGE, l'UQCN et Greenpeace se demandaient hier soir «ce qui restait maintenant du ministère de l'Environnement» et jusqu'à quand il tiendrait avant qu'on ne lui porte le coup de grâce définitif en lui retirant la responsabilité des eaux au profit du MRN ou d'une régie.

Si Henri Jacob se demande «pourquoi Bouchard n'annonce pas carrément qu'il ferme l'Environnement par franchise politique», Johanne Fillion se demande de son côté «où le gouvernement a pu prendre un pareil mandat: certainement pas au cours de la dernière élection où il ne fut jamais question de démanteler le MEF sans le moindre débat public».

Si Denis Bergeron est plus prudent dans le style propre à l'UQCN et parle de ses «inquiétudes quant à l'avenir de l'Environnement», il n'en constate pas moins qu'en perdant les 300 biologistes de la faune, qui avaient commencé à réorienter un ministère souvent qualifié «de poseur de tuyaux», «on émascule le MEF de son expertise biologique en plus d'envisager une nouvelle ponction de plus de 15 millions. La question est posée: que restera-t-il vraiment de ce ministère après le budget?»

Réactions favorables des syndicats

PRESSE CANADIENNE

Administrateurs et centrales syndicales ont dans l'ensemble bien réagi, hier, à l'annonce par le premier ministre québécois Lucien Bouchard de la composition de son nouveau conseil des ministres.

Les uns comme les autres se sont surtout attardés aux nominations de Pauline Marois, à la Santé et aux Services sociaux, de Diane Lemieux, au Travail et à l'Emploi, ainsi que de Normand Legault, à l'Éducation.

Le président de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), Gerald Larose, s'est ainsi déclaré satisfait de cette composition, y voyant un «cocktail judicieux».

M. Larose, selon lequel la sélection rendue publique hier n'annonce aucun changement de cap dans les politiques budgétaires de Québec, a salué la présence de nombreuses femmes au sein du gouvernement, soulignant tout particulièrement le déplacement de Mme Marois, «important dans le contexte actuel», ainsi que la nomination de Mme Lemieux.

Le dirigeant de la CSN s'est toutefois montré plus prudent en ce qui a trait à l'arrivée de M. Legault. «Je vous dirais qu'il faut donner la chance au coureur, mais il y a là un gros point d'interrogation», a-t-il déclaré.

Quant à elle, la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) a accueilli avec espoir l'entrée en fonction de ce nouveau gouvernement, qui lui parait «rafraîchi et rajeuni», d'autant plus, a déclaré son président, Henri Massé, «que le premier ministre Bouchard a pris des engagements fermes à notre égard, notamment quant à la réforme prochaine du Code du travail et quant à un réinvestissement majeur dans la santé et l'éducation».

A l'instar de M. Larose, M. Massé a profité de l'occasion pour saluer la présence d'un plus grand nombre de femmes, mais aussi de jeunes, au sein du conseil des ministres. Il a notamment évoqué la nomination de Mme Le-

mieux, l'assurant par la même occasion «de l'entière collaboration de la FTQ et de son Fonds de solidarité», ainsi que celles de Mme Marois et M. Legault dans «deux secteurs qui exigent un réinvestissement massif».

Le secrétaire général de la centrale, René Roy, a néanmoins assuré que «nous allons demeurer vigilants. Nous voulons nous assurer que le gouvernement respectera ses engagements car notre confiance n'est pas un chèque en blanc».

Pour la Fédération autonome du collégial (FAC), qui regroupe 18 syndicats d'enseignants de cégep, le nouveau cabinet ministériel de M. Bouchard, qui a déjà indiqué qu'il maintiendrait le cap sur le «déficit zéro, n'augure rien de bon pour les Québécois».

La tâche qui attend M. Legault sera extrêmement lourde, le système d'éducation ne pouvant plus supporter «les mesures restrictives et comptables qui l'étouffent un peu plus chaque jour», a par ailleurs indiqué la FAC, selon laquelle le défi du nouveau ministre sera de refaire de l'éducation une véritable priorité en exigeant, entre autres, un réinvestissement majeur afin de garantir un enseignement de qualité.

«Il y a fort longtemps qu'aucune décision véritablement favorable à l'éducation n'a été prise par le gouvernement», a dit le président de la FAC, Richard Landry.

La Fédération québécoise des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement (FQDE), qui rassemble plus de 2400 dirigeants répartis au sein de 24 associations locales en plus d'un regroupement de membres retraités, s'est quant à elle déclarée «heureuse» que le premier ministre ait nommé M. Legault à l'Éducation.

Enfin, le président général de l'Union des producteurs agricoles (UPA), Laurent Pellerin, a perçu «un vent de renouveau pour l'agriculture» dans la nomination des nouveaux ministres liés de près ou de loin à l'agriculture, et qui, dans le passé, ont été «très sensibilisés aux défis agricoles et agroalimentaires du Québec».

Cap sur le pacte fiscal?

Le monde municipal ne pleure pas la disparition du ministère de la Métropole

LOUISE LEDUC
LE DEVOIR

Le milieu municipal ne pleure pas la disparition du ministère de la Métropole et voit d'un bon œil la nomination de Louise Harel à titre de ministre d'État aux Affaires municipales et à la métropole.

«C'est un bon signe!», a résumé le président de l'Union des municipalités du Québec, Mario Laframboise. «Louise Harel est un ministre senior, ce qui donne une sérieuse indication que le gouvernement va réaliser son pacte fiscal.»

A propos de la disparition du ministère de la Métropole, M. Laframboise a rappelé que «la plupart des intervenants municipaux, qui faisaient affaire avec lui, souhaitaient plus ou moins le voir disparaître». Parmi les solutions de remplacement, M. Laframboise a évoqué la table des préfets et maires, qui, à son avis, a très bien fonctionné dans le passé.

Du côté de l'Union des municipali-

tés de banlieues de Montréal, son président, Georges Bossé, se réjouissait tout autant de la nomination de Mme Harel. «Pour avoir déjà travaillé avec elle sur différents dossiers, j'ai grandement confiance en elle», a-t-il dit.

Cependant, M. Bossé se posait hier quelques questions quant aux futures responsabilités de Mme Harel. «Va-t-on lui remettre tout le dossier de feu le ministre de la Métropole? Quel sera son mandat exact?»

Plus encore, M. Bossé s'interrogeait sur la logique derrière le regroupement métropole-affaires municipales, «alors que le ministère des Régions, lui, continue à être autonome». «Ne va-t-on pas assister à une nouvelle dispute entre les régions et Montréal, avec un ministre pris entre deux feux?», de continuer M. Bossé.

En plus de la conclusion d'un pacte fiscal, le chef de l'opposition à Montréal, Michel Prescott, insistait encore, hier, sur la nécessité de la mise sur

pied «d'une véritable structure politique englobant l'ensemble de la région métropolitaine». Il a aussi répété son souhait d'assister le plus tôt possible à l'élargissement des frontières de la CUM pour y inclure la ville de Laval et la MRC De Champlain (Longueuil, Brossard, Saint-Hubert, Saint-Lambert et Greenfield Park).

Quant à la présidente de la Communauté urbaine de Montréal, Vera Danyluk, elle était malade et confinée au lit hier, et n'a donc pas commenté la composition du nouveau conseil des ministres de

Lucien Bouchard. La ministre Harel ne manquera cependant pas d'avoir de ses nouvelles dans les plus proches délais. Parmi les demandes les plus pressantes de la Communauté urbaine de Montréal: le droit d'adopter le budget deux semaines plus tard que prévu et une aide financière de Québec pour l'aider à combler un trou de 65 millions.



Georges Bossé

LE DEVOIR...

Un cadeau idéal

Un cadeau qui lui arracherait des sourires

Un cadeau qui serait à la fois utile et divertissant

Un cadeau qui serait utilisé régulièrement

Et surtout, un cadeau qui sera apprécié

Facile et économique

Offrez-lui un abonnement au journal Le Devoir.

Il y a un abonnement pour chaque budget.

Pour plus d'information, téléphonez

à Montréal : 985-3355

à l'extérieur :

1-800-463-7559

Renseignez-vous sur notre concours
Abonnement Fidélité Le Devoir

Encore en train de courir après le cadeau idéal?

Voici les 10 raisons principales qui font du téléphone SCP Clearnet le cadeau que tout le monde veut.

- 1 C'est le téléphone SCP bimode le plus vendu au pays.
- 2 Seul Clearnet offre un forfait de temps d'antenne illimité la fin de semaine. Cela représente plus de 11 000 minutes à partir de seulement 30\$ par mois (on pourra vous dire merci mille fois!)
- 3 Seul Clearnet offre la messagerie vocale, l'afficheur et l'appel en attente sans supplément.
- 4 Seul Clearnet facture à la seconde pour tout type d'appel.
- 5 Pas de frais d'itinérance au Canada.
- 6 Pas de frais de mise en service ni de microprocesseur à acheter.
- 7 Aucun contrat à signer.
- 8 Une garantie de satisfaction de 30 jours sur votre appareil Sony.
- 9 Appels locaux gratuits le jour de votre fête.
- 10 Et si vous achetez un SCP Clearnet dès maintenant, vous obtiendrez gratuitement, au choix, un Walkman® Sports de Sony, un radio-réveil Dream Machine® de Sony ou quatre billets de cinéma Cinéplex.

le futur est simple™ • www.clearnet.com • 1 888 CLEARNET™

Offert chez les marchands participants. ™ Marques de commerce utilisées avec l'autorisation de Clearnet Communications Inc.

clearnet

scp



LE DEVOIR
MONTRÉAL

Oui à l'Hippodrome et aux fantômes du Forum

LOUISE LEDUC
LE DEVOIR

L'administration Bourque va de l'avant avec deux projets controversés. D'une part, plus rien ne pourra désormais stopper la construction d'un mégacentre commercial, avec en son cœur un Wal-Mart, sur les terrains adjacents à l'Hippodrome de Montréal.

Plus encore, M. Zajdel a rappelé qu'il valait mieux pour Montréal, et pour ses citoyens, favoriser la consommation sur son territoire plutôt que de voir une ruée vers Laval ou la Rive-Sud.

«Indécents, pervers...»

La conseillère d'Équipe Montréal Helen Fotopolos, elle, s'est plutôt attardée à dénoncer la subvention de un million à la Fondation Maurice-Richard en vue de faire revivre les légendes du hockey dans le vieux Forum. «C'est indécents, pervers...», at-elle commencé par dire avant d'être rappelée à l'ordre.

«L'an passé, on a eu droit à un défilé des fantômes du Forum qui ont descendu vers le Centre Molson. Maintenant, on s'apprête à financer un autre défilé pour que les fantômes reviennent au Forum. Pour Canderel, il n'y a rien de trop beau!»

Canderel est ce promoteur qui, en 1997, annonçait son intention de convertir l'édifice du Forum en un mégacentre de divertissement, un projet évalué à 72 millions.

Saulie Zajdel, responsable du développement économique au comité exécutif, s'est porté à la défense de ce projet, vertement critiqué par l'opposition pour les risques qu'il présente pour les petits commerçants. «Faut-il toujours protéger les petits marchands? On est dans les années 90, à l'heure de la compétition. Nous avons travaillé à ce dossier pendant deux ans et demi, [le promoteur] First Professionals est présent partout au Canada et a réalisé 30 ou 35 investissements semblables.»

Actes de vandalisme

Cinq pompiers suspendus

Des agents de sécurité surveillent les casernes

Après une nouvelle série d'actes de vandalisme, en fin de semaine, commis par des pompiers mécontents de leurs conditions de travail, le Service de prévention des incendies de Montréal étudie toutes les avenues, juridiques et disciplinaires, pour que cessent les moyens de pression.

les pompiers reprennent les hostilités sur la base de différends qui peuvent se régler autrement», a soutenu hier en conférence de presse le directeur du Service de prévention des incendies, Alain Michaud.

A son avis, le conflit en cours met en danger la sécurité des pompiers et des citoyens. «Trois camions ont été sabotés et ont été remplis d'eau dans le réservoir de diesel. L'ordinateur de répartition des appels n'est plus fonctionnel, les pompiers ne s'entraînent plus...», a encore indiqué M. Michaud, qui avait rassemblé autour de lui des échantillons du matériel informatique endommagé.

Si l'Association des pompiers se défend d'être derrière ces nouveaux actes de vandalisme, elle n'en a pas moins affiché, à son assemblée générale du 10 décembre, un tract expliquant ses récriminations. «Les pompiers en ont ras le bol du non-respect des écrits de la Caisse de retraite [sic]; [du] non-respect de la pratique passée lors de la mise à la retraite [...]; du non-respect du minimum de pompiers requis; du non-respect du minimum de véhicules en service; du non-respect du minimum de pompiers en service par quart de travail.»

Le directeur du Service de prévention des incendies évoque la possibilité de congédier ou même de poursuivre au criminel des pompiers qui seraient trouvés personnellement coupables de ces actes de vandalisme.

Le président de l'Association des pompiers, Gaston Fauvel, refuse de parler aux médias.

En avril 1998, au terme de négociations musclées, les pompiers et les employeurs réglèrent leurs divergences au point de vue financier. Certains clauses normatives continuèrent cependant de poser problème et les deux parties sont maintenant en arbitrage.

LOUISE LEDUC
LE DEVOIR

Il y eut d'abord des serrures brisées pour empêcher les chefs de division d'entrer dans les casernes. Suivirent des bris d'ordinateurs, des messages de menaces, des pétaards à mèche dans les casernes et un faux appel à la bombe. Les pompiers de Montréal montent encore aux barricades mais leurs employeurs entendent maintenant répondre du tac au tac. Déjà, cinq pompiers ont été suspendus sans salaire et des agents de sécurité ont même été embauchés pour restaurer l'ordre.

Pour tenter de résoudre le conflit, le Service de prévention des incendies avait transféré lundi une partie de l'effectif d'une caserne particulièrement «explosive». Au cours de la nuit de lundi à mardi, une partie des pompiers qui avaient été transférés sont revenus à leur caserne d'origine, refusant leur nouvelle affectation. La police a été appelée sur les lieux et cinq pompiers ont été suspendus sans solde jusqu'à ce qu'ils acceptent les ordres de leurs supérieurs.

«Alors que nous sortons tout juste d'un conflit qui a duré 26 mois, il nous apparaît particulièrement inadmissible que

EN BREF

Baisse de taxes à Saint-Hubert

(Le Devoir) — La Ville de Saint-Hubert prévoit le gel de son taux de taxation à 1,67 \$ pour l'exercice financier 1999. Dans le secteur résidentiel, on anticipe même une baisse de 83 \$ du compte de taxes car il y a une diminution de l'ordre de 1,5 % du budget de 70 millions de dollars. Un pré-occupation majeure du maire Michel Latendresse a été d'adopter des mesures pour diminuer les risques d'inondation. En novembre 1996 et à nouveau en juillet 1997, des catastrophes ont causé des dommages considérables aux citoyens de Saint-Hubert en raison du roulement d'égoûts. Les compagnies d'assurances ont eu à faire face à des demandes d'indemnisation de 40 millions de dollars de la part de citoyens. Mais un moratoire a été décrété sur cette couverture en dépit de décrets gouvernementaux et la municipalité a voulu prévoir des travaux, a précisé le directeur général de la Ville, Guy Benediti. Les mesures pour réduire les risques d'inondation vont par conséquent être complétées en 1999. «Nous sommes convaincus que nos actions sauront convaincre les assureurs que Saint-Hubert se compare avec les villes voisines pour la conception du réseau d'égoûts», a déclaré le maire Latendresse à l'occasion du dépôt du budget.

Téléphone: 985-3322

LES PETITES ANNONCES

Télécopieur: 985-3340

IMMOBILIER RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL, MARCHANDISES, OFFRES D'EMPLOI, PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES, VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00

170 HORS-FRONTIÈRES À LOUER *** PARIS ***

275 LOCAUX À LOUER ST-DENIS/JARRY - 720 pi.ca., à 2 pas du métro.

529 SERVICES PROFESSIONNELS D^r CAROLINE MORIN MÉDECINE FAMILIALE OUTREMONT

542 MASSOTHÉRAPIE PROFESSIONNEL - SUEDOIS, CALIFORNIEN ou SPORTIF.

695 AUTOMOBILES FORD CONTOUR 1998, 4 portes, 20.000 km.

103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS FACE PARC LAFONTAINE.

130 MAISONS DE CAMPAGNE ST-COME 4 c.c., chauffage élec. et bois sur domaine privé.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER DISCRIMINATION INTERDITE

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER VERDUN, vue sur fleuve, haut duplex, 6 1/2 cuisines.

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER LAC MAROIS 908 CH. STE-ANNE STE-ANNE-DES-LACS

318 MOBILIER DE BUREAU ET ACC. LIQUIDATION + de 300 bureaux, chaises, filières, neufs/usagés.

542 MASSOTHÉRAPIE EUROPÉEN, ORIENTAL, SAUNA Prix spéciaux pour certificats-cadeaux.

599 MESSAGES VOUS FETEZ vous aussi votre 4e anniversaire de mariage.

MOTS CROISÉS 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

176 CHALET À LOUER LANAUDIÈRE, magnifiques chalets. Toutes commodités, foyer, piscine, bord de l'eau.

506 ARGENT DEMANDÉ OU À PRÊTER PRET: REER, CRI, FRV, FEER 100% du placement.

LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA MONTREAL Aujourd'hui Ce Soir Jeudi Vendredi Samedi

Propriétaires! Logement à louer? Propriété à vendre? 975\$* 3 lignes, 3^{es} par ligne supplémentaire. Samedi seulement: 20% de plus.

Météo-Conseil 1 900 565-4455 Frais applicables La météo à la source

• LES ACTUALITÉS •



Moment d'émotion hier à Québec après l'assermentation de Jean Charest. Sa compagne, Michèle Dionne, n'a pu retenir ses larmes.

Assermentation de Jean Charest

Le PLQ entend tirer profit de sa «position de force»

MICHEL HÉBERT
PRESSE CANADIENNE

Québec — Tout juste assermenté, le chef libéral Jean Charest a prévenu Lucien Bouchard que «l'heure de vérité» approche et qu'il devra bientôt dire s'il a l'intention de tenir ou pas un référendum au cours de son mandat.

«Il y aura, pour ce gouvernement, dans ce mandat, une heure de vérité», a déclaré M. Charest lors d'un point de presse à l'Assemblée nationale, quelques minutes après son assermentation à titre de chef de l'opposition officielle et de député de Sherbrooke.

Le chef du PLQ soutient que le premier ministre Bouchard dit une chose un jour et son contraire le lendemain. Il a rappelé qu'à la toute fin de la campagne électorale, M. Bouchard disait vouloir conclure une entente fédérale-provinciale sur l'union sociale et qu'au lendemain du scrutin, il disait plutôt avoir un mandat de tenir un référendum sur la souveraineté.

Or, de l'avis de M. Charest, la population a clairement fait savoir le 30 novembre dernier qu'elle ne voulait pas d'un troisième référendum sur la souveraineté du Québec. Il dit «prendre acte de cette décision» et prévient son adversaire qu'il devra mettre cartes sur table bientôt.

«Le gouvernement, a-t-il lancé, ne pourra pas jouer sur tous les fronts, faisant miroiter la tenue d'un autre référendum tout en jouant aux enchères les intérêts du Québec à l'intérieur du Canada.»

Lors de son assermentation, le chef du PLQ a rappelé à ses députés, accompagnés pour l'occasion de quelque 400 parents et amis, que «nous représentons le parti politique à

l'Assemblée nationale qui a obtenu le plus de votes lors de l'élection générale de 1998». Cela, a-t-il ajouté, place désormais le PLQ en «position de force au Québec» et il le démontrera à l'Assemblée nationale.

«Nous n'avons pas l'intention de nous laisser entraîner dans des stratégies, des manœuvres ou des astuces qui permettront à quiconque de réunir de soi-disant conditions pour la tenue d'un référendum dont la population ne veut pas, et c'est ce qu'elle a exprimé lors du scrutin général du 30 novembre 1998», a déclaré M. Charest.

Disant vouloir «défendre avec vigueur et vigilance les nouveaux intérêts du Québec», le chef libéral a indiqué hier que son parti proposera aux Québécois en 1999 d'autres «façons de pratiquer le fédéralisme» sans toutefois rejeter les revendications traditionnelles du Québec.

«Il y aura des annonces de faites, dans la nouvelle année, sur la réflexion que le Parti libéral du Québec va faire sur l'avenir du Québec et du Canada. Des mandats seront donnés sur cette question-là», a-t-il affirmé.

Selon le nouveau spécialiste libéral du dossier constitutionnel Benoît Pelletier, le «fédéralisme flexible» doit prendre le pas sur le fédéralisme centralisateur actuellement en vogue à Ottawa.

Jean Charest a toutefois fait comprendre hier que le PLQ peaufinera sa position constitutionnelle en s'inspirant de l'accord-cadre sur l'union sociale présentement à l'étude par les provinces, sans renier sa pensée fédéraliste traditionnelle. Il a précisé en anglais que le PLQ respectera la notion de dualité linguistique caractéristique au Québec et défendra les droits de tous les Québécois, «peu importe leur origine».

EN BREF

Lorraine Pagé s'explique

(PC) — La présidente de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), Lorraine Pagé, accompagnée de son avocat, rencontrera les représentants des médias, aujourd'hui en matinée, pour s'expliquer sur l'incident survenu jeudi dernier au magasin La Baie, Place Versailles, dans l'est de Montréal.

Mme Pagé, âgée de 50 ans, a été interceptée par des agents de sécurité du magasin La Baie en possession d'une paire de gants non payée. Mme Pagé a été sommée de suivre les agents qui ont alors contacté des policiers de la Communauté urbaine de Montréal.

Mme Pagé a signé une promesse de comparaître en Cour municipale de Montréal en février. Dans un communiqué transmis hier aux médias, la CEQ indique que Mme Pagé fera d'abord une déclaration et que la vice-présidente de la CEQ, Monique Richard, fera ensuite connaître la position de la centrale.

MAC dénonçait le cas d'une prestataire ayant reçu une demande de renseignement sur ses activités pendant une période où elle était à l'extérieur du pays. L'enquêteur G. Sirois, signataire de la lettre, précisait exceptionnellement que sa demande n'était pas faite relativement au couplage des données entre Douanes Canada et l'assurance-emploi. Le MAC, intrigué par ce détail inhabituel, avait demandé des explications à l'organisme fédéral, qui avait répondu par une demande «classique» de renseignements selon les données de Douanes Canada. Mme Saumure explique la contradiction par un manque de communication entre deux enquêteurs affectés au même dossier. L'enquêteur Sirois n'avait pas obtenu ses renseignements de Douanes Canada, précise DRHC, mais par une autre source d'information comme une dénonciation.

Crime: vers l'équité

Ottawa (PC) — Le jeune criminel «typique» est une personne de sexe masculin, de 16 ou 17 ans, mais le nombre des jeunes criminelles augmente de plus en plus, a fait savoir Statistique Canada, hier. En 1997, 121 122 jeunes de 12 à 17 ans ont été accusés d'une infraction criminelle au pays, 78 % d'entre eux ayant été de sexe masculin, a indiqué l'organisme fédéral. Ce dernier constate que l'écart entre les sexes diminue sans cesse puisqu'en 10 ans, la proportion des adolescentes inculpées est passée de 16 à 22 %.



Les parents de Catherine Saint-Vincent Villeneuve sont fiers de souligner le succès de leur fille, lors de la collation des grades, le 20 novembre dernier.

Finissante du Collège Saint-Louis, elle a obtenu son diplôme avec grande distinction. Elle a été désignée Personnalité de l'année (1997-1998). Elle a aussi recolté une mention spéciale, dans la catégorie «Ouverture sur le monde» ainsi qu'une médaille d'or pour le cours Droit civil.

Elle poursuit ses études au Cégep de Jonquières, en Arts et Technologies des Médias. Ses parents et son frère la félicitent et lui souhaitent bon succès au cours de ces trois années à venir.

La visite de Lionel Jospin

Le détour par Toronto n'embête pas Québec

MICHEL DOLBEC
PRESSE CANADIENNE

Paris — Le détour qu'effectuera demain à Toronto le premier ministre français Lionel Jospin dans le cadre de sa «visite officielle au Canada et au Québec» constitue une grande première. Mais Paris et Québec n'accordent aucune importance particulière à cet événement, qui confirme surtout la volonté de la France de donner un tour plus économique à ses relations avec le Canada.

M. Jospin arrive à Ottawa cet après-midi. Demain, avant de gagner Montréal, il s'arrêtera quelques heures dans la Ville reine pour un discours devant les milieux d'affaires. Il aura ensuite un bref entretien «de courtoisie» avec le premier ministre Mike Harris. Il s'agit, sauf erreur, du premier contact à ce niveau depuis la visite à Paris de l'ex-premier ministre Bob Rae au début des années 90. Séduite, la première ministre socialiste de l'époque, Edith Cresson, avait émis l'avis que «le cœur des Français était bien assez grand pour accueillir Ontariens et Québécois». Québec n'avait guère apprécié la déclaration...

On n'en est plus là aujourd'hui. À Québec, le détour torontois du chef du gouvernement français «ne pose aucun problème». «On n'est pas insécures», résume-t-on au bureau du premier ministre. À Paris, l'entourage du premier ministre Jospin souligne de son côté qu'il ne s'agit pas d'une visite officielle en Ontario mais d'«une étape dans le

cadre de sa visite au Canada».

«Quand on va au Québec, on va à Montréal puisque c'est là que sont concentrés les milieux d'affaires. Quand on va au Canada, on va à Toronto, a dit le conseiller diplomatique de Lionel Jospin, Jean-Marc Rippert. Il ne faut pas créer de confusion. D'ailleurs, il n'est pas exclu qu'un jour, le séjour à Toronto soit plus long ou qu'on aille à Vancouver.»

L'aspect sentimental et culturel de la relation franco-québécoise ne sera pas négligé mais, note Jean-Marc Rippert, «ce n'est pas le plus intéressant [...]». Il n'y a pas que la chanson et le cinéma». La France veut donc elle aussi consolider son important partenariat économique avec le Québec, un partenariat que viendra renforcer vendredi l'annonce d'une série d'investissements.

La culture ne sera pas négligée pour autant. Des ententes en faveur de la «diversité culturelle», un concept désormais jugé plus positif que «l'exception culturelle», seront signées avec Ottawa puis avec Québec. À Matignon, on s'attend bien sûr à quelques questions sur l'attitude de la France face au projet souverainiste. Le conseiller diplomatique de Lionel Jospin a rappelé avec humour qu'il existait un stock important de formules connues pour résumer la position française: «relations directes et privilégiées», «non-ingérence, non-indifférence», «la France accompagnera mais ne précèdera pas les Québécois»... Si les journalistes insistent, «on trouvera bien un nouvel adjectif», a conclu M. Rippert en souriant.

Budget

Chrétien se montre discret

JULES RICHER
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le premier ministre Jean Chrétien a confirmé de nouveau hier que des investissements dans la santé et des baisses d'impôts feraient partie du prochain budget fédéral mais il a refusé d'entrer dans les détails.

Tout en soutenant qu'il lui était impossible de lever le secret budgétaire, il a expliqué que les mesures qui seraient annoncées en février dépendraient de l'argent dont dispose Ottawa. «D'abord, nous devons savoir combien d'argent dont nous disposons. Nous en saurons davantage en février parce qu'il y a des fluctuations dans les revenus [du gouvernement]», a affirmé M. Chrétien à sa sortie d'une réunion de deux jours du conseil des ministres, destinée à établir les priorités du gouvernement pour l'année prochaine. Aucun autre ministre n'a voulu faire de commentaire à la presse au terme de la réunion.

M. Chrétien a rappelé qu'il s'était engagé à faire de la santé un des éléments majeurs du prochain budget. Mais avant d'en arriver là, il faudra combler les propres besoins du gouvernement. «Nous avons des programmes importants qui doivent être financés qui ont besoin d'aide du gouvernement. Nous avons dit que si nous avions les moyens, nous ferions un investissement dans la santé», a-t-il dit.

Il a rappelé que des discussions au niveau ministériel allaient se poursuivre bientôt avec les provinces pour connaître leur avis en matière de financement de la santé.

LA FONDATION DU DEVOIR

Félix Leclerc

La Fondation du Devoir vous invite à vous procurer, à prix d'ami, l'œuvre littéraire de Félix Leclerc.

Édition de luxe de l'œuvre littéraire de Félix Leclerc

Prix spécial pour le temps des Fêtes : 170 \$ taxes et livraison postale incluses.

Cette année, Félix se donne en cadeau

Prix régulier : 275 \$ plus taxes

Une partie du produit de la vente de ce coffret de luxe ira à la Fondation du Devoir et servira à la création de bourses d'études à l'intention des étudiants de l'ordre collégial du Québec qui participeront au Grand Concours annuel de journalisme *Le Devoir*.

On peut se procurer ce coffret de luxe de quatre tomes, non disponible en librairie, en communiquant à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :

La Fondation du Devoir
2050, rue de Bleury, 9^e étage
Montréal (Québec)
H3A 3M9
Téléphone : (514) 985-3431
Télécopieur : (514) 985-3310

HENRI RIVARD

1-877-584-2609



2000 pages réparties en quatre tomes



Impression sur papier québécois haut de gamme, écologique et sans acide
Reliure superbe, pleine toile moirée, signet, dorure, incrustations et médaillons collés
Présentation spectaculaire sous coffret-fenêtre de 17 po x 22 po

Quelques mois avant son décès, Félix Leclerc avait revu et corrigé lui-même son œuvre littéraire dans le but de la regrouper à sa façon et de la faire publier de manière exceptionnelle. Il nous a malheureusement quittés avant d'avoir pu nous offrir personnellement ce beau cadeau. L'éditeur québécois Henri Rivard a exaucé le vœu de Félix en regroupant, dans les quatre plus beaux livres d'art jamais publiés ensemble au Québec, ce que notre grand poète voulait que l'on retienne de ses écrits qui ont marqué et séduit plus d'une génération. Une édition unique qui fera désormais partie du patrimoine familial pour ceux qui la posséderont.

Hommages illustrés par des reproductions pleines couleurs de tableaux de 51 peintres québécois renommés : de Dumas à Lacurto, en passant par Cosgrove et Ladouceur, etc.

Témoignages d'amour écrits par 60 personnalités québécoises et françaises : Aznavour, Devos, Plamondon, Maurice Richard, Vigneault, etc.

“Oh, quand j'entends chanter Noël ! J'aime à revoir mes _____ d'enfant”

En contribuant généreusement au Fond de Noël de Jeunesse au Soleil, vous répandez la “JOIE” chez des milliers de Montréalais et leurs enfants.
Jeunesse au Soleil - une lueur d'espoir

Campagne de Noël de Jeunesse au Soleil. Veuillez émettre votre chèque ou mandat à : Jeunesse au Soleil, 4251 rue Saint-Urbain, Montréal, QC H2W 1V6. Tél.: (514) 842-6822

NOM _____ ADRESSE _____
NOM DE LA COMPAGNIE _____ VILLE _____ CODE POSTAL _____
Ci-joint la somme de _____ \$ Chèque Mandat MasterCard Visa
Nom du titulaire _____
Numéro de carte _____
Date d'expiration (m/a) _____/_____
Signature _____
Merci de votre appui.
Formulaire disponible chez Pharmaprix. Cette annonce est une gracieuseté d'un ami.
Vos dons sont déductibles du revenu aux fins de l'impôt; vous recevrez un accusé de réception.



LE DEVOIR

LE MONDE

Affaire Pinochet

Un recours inédit devant la Chambre des lords

AGENCE FRANCE-PRESSE

Londres — Les avocats d'Augusto Pinochet ont défendu hier un recours sans précédent devant des magistrats de la Chambre des lords, en leur demandant de casser pour conflit d'intérêts le jugement rendu le 25 novembre par leurs pairs qui refusait l'immunité à l'ancien dictateur.

La première journée de l'audience s'est déroulée devant un comité d'appel de la Chambre des lords, la plus haute instance judiciaire du Royaume-Uni, composé de cinq magistrats, tous distincts des cinq qui s'étaient prononcés il y a près de trois semaines sur le cas du «sénéateur à vie».

Les avocats soutiennent que les liens établis entre l'un des juges ayant refusé l'immunité souveraine au général de 83 ans et Amnesty International, l'organisation de défense des droits de l'homme, entachent l'objectivité du verdict du 25 novembre.

Ce jugement, crucial, avait permis le déclenchement de la procédure d'extradition du général réclamé par la justice espagnole pour répondre de la mort ou de la disparition de plus de 3.000 opposants du temps de la junte.

«Nous pensons que la durée et l'intensité de la relation entre Lord Hoffmann et Amnesty International constituent pour le moins un danger réel de parti pris», a affirmé M. Clare Montgomery, membre de l'équipe de défense d'Augusto Pinochet.

Le panel d'appel poursuivra ses auditions mercredi. Plusieurs cas de figure sont envisageables à l'issue des débats: les magistrats peuvent mettre leur décision en délibéré ou la rendre immédiatement. Soit en rejetant le recours des avocats de Pinochet — ce qui équivaldrait à valider le jugement du 25 novembre —, soit en annulant le verdict de leurs pairs.

Dans ce dernier cas de figure, qui serait inédit, ils seraient sans doute amenés à déclencher une nouvelle procédure d'examen de l'immunité souveraine que revendique Augusto Pinochet.

Lord Hoffmann est depuis au moins 1990 co-directeur bénévole d'un organisme de charité dépendant d'Amnesty. L'association est en pointe du combat pour faire juger l'ancien chef de la junte et a été autorisée à faire valoir ses arguments devant les lords avant le verdict du 25 novembre.

La défense du général Pinochet a estimé que Lord Hoffmann aurait dû «faire état» au préalable de son engagement en faveur de l'organisme, comme c'est la coutume dans le monde judiciaire britannique. L'obligation, selon les partisans de Pinochet, était d'autant plus pressante que l'organisme en question a publié en 1993 un rapport condamnant l'impunité des généraux chiliens. Qui plus est, la défense a fait valoir que l'épouse du magistrat suprême travaille elle-même bénévolement depuis 21 ans au sein du personnel administratif d'Amnesty à Londres.

«Amnesty International est farouchement opposée au général Pinochet, et à tout principe légal qui pourrait lui garantir l'immunité», a dit M. Montgomery.

«La confiance dans le système judiciaire, cela va sans dire, exige que les juges soient impartiaux et indépendants de la plus petite à la plus haute juridiction du pays», at-elle ajouté.

Les avocats du ministère public britannique se sont défendus en affirmant que la défense de Pinochet avait en réalité connaissance depuis longtemps de l'engagement de Lord Hoffmann en faveur des droits de l'homme. Ils ont fait valoir que les mêmes arguments de conflit d'intérêts avaient déjà été examinés — et rejetés — par le ministre britannique de l'Intérieur Jack Straw lorsqu'il a autorisé la semaine dernière l'examen de la procédure d'extradition du général.

C'est la première fois que la Chambre des lords est appelée à reconsidérer un jugement émanant de ses propres juges, dont les décisions sont en principe incontestables.

EN BREF

Accusations de crimes contre l'humanité contre Dinko Sakic

Zagreb (AFP) — Le Parquet de Zagreb a retenu plusieurs accusations, dont celle de crimes contre l'humanité, contre l'ancien commandant du camp de concentration de Jasenovac durant la Seconde Guerre mondiale, Dinko Sakic, dont le procès doit démarrer à la fin janvier dans la capitale croate. Le crime de génocide n'a pas été retenu contre M. Sakic dans l'acte d'accusation établi hier à Zagreb, dont les attendus ont été publiés par l'agence Hina. «Le Parquet de Zagreb a soulevé l'acte d'accusation contre Dinko Ljubomir Sakic pour crimes contre l'humanité et [violations] du droit international, et pour crimes de guerre contre la population civile», selon les termes du document. L'accusation a également retenu la responsabilité objective de M. Sakic en tant qu'ex-commandant du camp de Jasenovac «lors de la Seconde Guerre mondiale, où à cause de l'application des lois raciales et nazies [...] plusieurs dizaines de milliers de civils, majoritairement juifs, tziganes, Serbes et Croates ont été maltraités, torturés et tués» entre 1941 et 1945.

Inde: la Cour ordonne la protection d'un film

New Delhi (AFP) — La cour suprême d'Inde a ordonné hier au gouvernement de permettre qu'un film controversé sur l'amour de deux femmes puisse être montré librement dans le pays. Le tribunal a critiqué le gouvernement pour n'avoir pu empêcher des militants hindous nationalistes d'attaquer début décembre des cinémas de Bombay et New Delhi où était montré le film *Fire* (*Le Feu*), contraignant les autorités à renvoyer le long métrage devant la censure. «L'Etat a pour obligation de protéger la vie, la liberté et les biens des citoyens», a jugé la cour suprême, qui avait été saisie par la réalisatrice du film, Deepa Mehta.

300 000 demandes de régularisation en Italie

Rome (AFP) — Quelque 300 000 immigrés clandestins ont, depuis le début du mois de novembre, effectué une demande de permis de séjour en Italie, un nombre huit fois supérieur au seuil de 38 000 régularisations fixé par le gouvernement pour 1998. Alors que s'achevait hier le dépôt des dossiers auprès des préfectures, cette opération de régularisation suscite de nombreuses critiques et interrogations de la part des associations spécialisées, qui dénoncent notamment le flou entourant la procédure.

Génocide rwandais

La France se blanchit

Le rapport parlementaire préfère accuser l'ONU et les Etats-Unis

La région des Grands Lacs africains était hier dans l'actualité, tant au plan militaire qu'aux plans politique et diplomatique. La violence continue de se déchaîner dans l'ex-Zaïre de Laurent Kabila et au Burundi, tandis que les élus français faisaient rapport sur l'implication récente de leur pays au Rwanda.

REUTERS

Paris — Le génocide au Rwanda en 1994 est un «échec de la communauté internationale», mais la France n'a été «nullement impliquée dans ce déchaînement de violence», conclut un rapport parlementaire rendu public hier.

«Ce sont bien des Rwandais qui, pendant plusieurs semaines, ont tué d'autres Rwandais, dans les conditions d'atrocité que l'on sait. Au moment où il se produisit, la France n'est nullement impliquée dans ce déchaînement de violence», dit le rapport de la mission d'information sur le Rwanda.

Quelque 800 000 Tutsis et Hutus modérés ont été massacrés par des extrémistes hutus au printemps et à l'été 1994, après l'attentat contre l'avion du président Juvénal Habyarimana, le 6 avril 1994.

Ce rapport, présenté à la presse par le président de la mission, l'ancien ministre socialiste de la Défense Paul Quilès, rappelle qu'à la suite des accords d'Arusha, en août 1993, la France avait «passé le relais» aux Nations unies.

«C'est l'ONU et la force de surveillance des accords qui ont été incapables d'enrayer la montée des violences et de mettre fin aux massacres. Leur défaillance est évidente», dit le texte.

Il pointe aussi la «passivité» et l'«inertie» de la communauté des Etats, dues, «entre autres causes», au départ «précipité» du contingent belge et «surtout au refus des Etats-Unis d'envisager, suite à la débâcle de Somalie [l'année précédente], tout accroissement immédiat des effectifs et des capacités de la force de l'ONU ou toute modification de son mandat pour lui permettre de s'interposer».

Les députés de l'opposition de droite RPR-UDF-DL membres de la mission ont annoncé qu'ils avaient voté contre ce texte. «La France n'a pas à rougir de ce qu'elle a fait, bien au contraire [...] Nous regrettons que cela n'ait pas été suffisamment dit», a expliqué aux journalistes le député RPR René Galy-Dejean.

Vingt députés de droite et de gauche ont travaillé pendant neuf mois dans le cadre de cette mission créée en mars dernier. Ils ont auditionné 88 personnes pendant un total de 110 heures et ont consulté 15 000 pages de documents.

Si les auditions de personnalités comme l'ancien premier ministre Edouard Balladur ou celle de Jean-Christophe Mitterrand, conseiller de son père pour les affaires africaines, ont été publiques, des militaires ont été entendus à huis clos. Paul Quilès a précisé que «60 % des auditions à huis clos étaient «dans le rapport».

«Il est regrettable qu'il ait fallu attendre près de quatre ans pour qu'une investigation parlementaire soit menée sur une pareille tragédie. Le silence du gouvernement, l'apparente indifférence du Parlement ont suscité des interrogations et fait naître des suspicions, voire des accusations de la politique de

la France», dit le rapport. Dans un communiqué, les ministères des Affaires étrangères et de la Défense estiment que le rapport de la mission d'information parlementaire «est le fruit d'une volonté de concertation et de transparence sans précédent». «Dans le respect du rôle respectif de chaque institution, le premier ministre avait en effet décidé de donner à la mission le plus large accès à tous les documents utiles à ses travaux et d'autoriser les agents publics à venir s'exprimer devant elle», dit le communiqué.

«De même, la mission a-t-elle pu recueillir le témoignage de nombreux acteurs et témoins de ce drame, tous les fonctionnaires et militaires invités à la mission ayant pu être auditionnés avec l'accord du gouvernement. L'ensemble des informations rendues ainsi accessibles au public témoigne de l'engagement conjoint de la représentation nationale et du gouvernement dans la recherche de la vérité», ajoute-t-il.

S'il disculpe la France dans le génocide mené par des extrémistes hutus, le rapport souligne les ambiguïtés et le manque de clairvoyance de Paris dans ce dossier.

La France s'est ainsi engagée «trop et trop longtemps» aux côtés du régime hutu contre le Front patriotique rwandais (FPR) soutenu par l'Ouganda, entre 1990 et 1993.

Son aide militaire est «allée jusqu'aux limites de l'engagement direct» durant cette période, ce qui a pesé, en avril 1994, sur sa «capacité de médiation».

Par la suite, au début de l'opération humanitaire Turquoise, à l'été 1994, «la recherche d'un cessez-le-feu à tout prix et l'illusion, alors largement partagée» que le processus démocratique pouvait encore être sauvé, a amené Paris «à mener trop longtemps des conversations avec un gouvernement criminel».

Plus globalement, le rapport note que la France estimant que le président Habyarimana était «un moindre mal», «n'a pas porté un regard suffisamment critique sur la dérive raciste du régime». Elle s'est engagée seule dans ce pays d'Afrique orientale, qu'elle connaissait mal et dont elle n'a pas suffisamment tenu compte des «spécificités».

Sa stratégie a été «inadaptée» à une époque où la stabilité des Etats africains ne représentait plus le «même enjeu» avec la fin de l'affrontement des blocs Est-Ouest. Les actions de la France en ce sens ne bénéficieraient plus «de la même acceptation, voire du même soutien, notamment de la part des Etats-Unis».

Dressant un «constat de carence dans le fonctionnement de l'appareil d'Etat» français, la mission souligne une «insuffisante coordination entre les actions diplomatiques et militaires, un dysfonctionnement» aggravé par la diversité des intervenants, des autorités militaires à l'Elysée.

La mission tire les «enseignements des dysfonctionnements constatés», en formulant une série de propositions en matière de renseignement, d'interventions extérieures et même un projet de loi ajustant l'ordonnance de 1959 sur l'organisation de la Défense.

«Les interventions militaires extérieures échappent complètement au contrôle du Parlement. Si le gouvernement avait dû présenter une analyse exhaustive devant le Parlement, cela aurait peut-être permis d'éviter des erreurs», a expliqué Paul Quilès.

Les députés de droite ont fustigé dans un communiqué ces propositions «étrangères à l'objectif même de la mission et inacceptables dans un tel contexte».

Le rapport pointe l'«inertie» de la communauté des Etats

Attaque rebelle contre un camp de regroupement au Burundi

AGENCE FRANCE-PRESSE

Bujumbura — Trente personnes ont été tuées et vingt autres blessées, lundi, dans une attaque menée par la rébellion hutue contre le camp de regroupement de Muyange, à Burundi, dans la province de Bururi (sud), a annoncé hier l'Agence burundaise de presse (ABP).

Selon l'ABP, le site de Muyange avait accueilli récemment une centaine de personnes qui avaient quitté les rangs de la rébellion hutue.

«L'administration les avait reconvertis et ils coopéraient dans des opérations

pour traquer les rebelles», explique l'ABP.

Par ailleurs, la police a mené dimanche une vaste opération dans les camps de Johnson et Legentil, au nord-ouest de la capitale, emmenant 10 000 déplacés sur un terrain de football pour des opérations de contrôle, a indiqué le père Antoine, un prêtre responsable du camp Legentil.

Vendredi, le ministre de la Défense, le colonel Alfred Nkurunziza, avait reconnu que des éléments de la rébellion «en provenance de la Tanzanie et de la République Démocratique du Congo» s'étaient infiltrés au Burundi.

Il avait également reconnu que la sécurité était perturbée dans les provinces de Bubanza (nord-ouest), Bujumbura rural (ouest), Bururi (sud) et Makamba (sud) où, avait-il précisé, la rébellion hutue était présente sur «certaines collines».

Le colonel Nkurunziza avait cité les communes de Burambi, de Buyengero et de Rumonge dans la province de Bururi et celle de Nyanza-Lac dans Makamba au sud du Burundi.

La guerre civile entre l'armée, dominée par la minorité tutsi, et la rébellion hutue, a fait au moins 200 000 morts au Burundi depuis 1993.

Affaire Lockerbie

Tripoli tarde à annoncer l'extradition

AGENCE FRANCE-PRESSE

Tripoli — La Libye a réaffirmé hier sa disposition à faire juger dans un pays tiers deux de ses ressortissants impliqués dans l'attentat de Lockerbie, mais le mutisme sur leur extradition a suscité des réactions prudentes à l'ONU, aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne.

La réaffirmation de la position libyenne a été faite à Syrte (500 kilomètres à l'est de la capitale Tripoli) par le Congrès général du peuple, un organisme de la Jamahiriya, ou «régime des masses», qui dispose de pouvoirs à la fois législatifs et exécutifs.

Dans une résolution lue à la télévision officielle au terme de ses travaux d'une semaine, le Congrès général, connu en Occident comme étant le Parlement libyen, s'est déclaré «satisfait au sujet de l'accord des différentes parties, libyenne, britannique et américaine, sur un jugement des deux suspects dans un pays tiers».

Le Congrès a «appelé les parties à lever les obstacles qui empêcheraient la tenue du procès le plus vite possible», mais s'est abstenu de se prononcer sur l'extradition des deux Libyens.

Le Congrès général se réunissait pour la première fois depuis l'acceptation par Washington et Londres en

août d'une idée libyenne, soutenue par les pays arabes et africains, de faire juger dans un pays tiers les deux Libyens, Abdel Basset Megrahi et Amine Khalifa Fhima.

Megrahi et Fhima sont soupçonnés d'implication dans l'explosion d'un avion de la PanAm, qui a fait 270 tués en 1988 au-dessus de Lockerbie, en Ecosse.

La Libye a déjà accepté le principe d'un procès aux Pays-Bas, mais n'a cessé de multiplier les exigences avant de remettre les deux suspects.

Après les réclamations de garanties sur les modalités du procès puis sur le lieu de détention des deux suspects en cas de condamnation, elle exige désormais une levée totale et non une simple suspension des sanctions.

Selon une résolution du Conseil de sécurité, adoptée fin août à l'unanimité des quinze membres du Conseil de sécurité, Tripoli doit livrer aux Pays-Bas les deux suspects pour obtenir la suspension des sanctions, aériennes, diplomatiques et économiques.

Accueil prudent

L'annonce faite par le Congrès général a été accueillie de façon prudente par les Nations unies, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, qui attendent que les Libyens prennent des mesures

pratiques pour extradier leurs deux ressortissants aux Pays-Bas.

A New York, un porte-parole de l'ONU a indiqué que le secrétaire général, Kofi Annan, estimait que la résolution du parlement libyen était «un développement positif».

Il a cependant ajouté que l'ONU a demandé au représentant libyen «des clarifications» sur la position libyenne après que le parlement eut appelé les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la Libye à «lever les obstacles» sur la tenue rapide du procès.

De son côté, le président du Comité des sanctions de l'ONU sur la Libye, l'ambassadeur de Slovaquie, Danilo Turk, a déclaré que la résolution libyenne sur l'affaire de Lockerbie «était la bienvenue mais incomplète» parce qu'elle «ne disait pas quand les deux suspects seraient livrés».

M. Annan avait tenté, lors d'une visite le 5 décembre en Libye, d'obtenir du numéro un libyen Mouammar Kadhafi un accord sur l'extradition des deux suspects.

A Londres, un porte-parole du Foreign Office a jugé les informations en provenance de Libye «très partielles» quoique «encourageantes» et s'est «félicité de l'accord sur un procès dans un pays tiers» pour les deux suspects de l'attentat de Lockerbie.

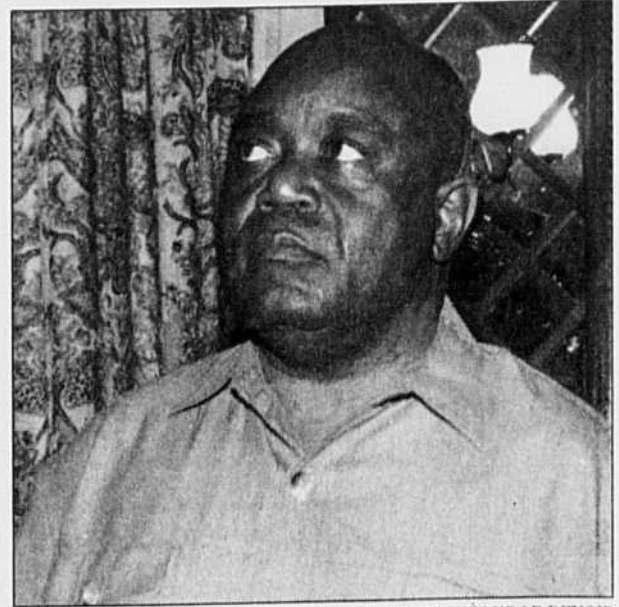


PHOTO THEQUE LE DEVOIR

L'homme-fort du Congo-Zaïre

Les alliés de Kabila subissent de lourdes pertes

ASSOCIATED PRESS ET AFP

Kigali — Alors que le sommet de l'OUA qui s'ouvre demain doit discuter de la guerre en République démocratique du Congo, les rebelles congolais et leurs alliés rwandais ont affirmé avoir porté un coup à la contre-offensive du régime de Kinshasa et des pays qui le soutiennent dans le sud-est du pays.

Selon la radio d'Etat rwandaise, les Zimbabwéens soutenant Laurent-Désiré Kabila ont perdu 45 hommes et deux des principaux responsables de l'offensive, le commandant des opérations le colonel Kufa et le lieutenant-colonel Herbert Funi Fudler, pendant la bataille pour Kabalo, sur le fleuve Congo, à 1000 kilomètres au sud-est de Kinshasa. Ces informations n'ont pu être confirmées de sources indépendantes.

Kabalo est un verrou important pour l'avancée des rebelles vers les deux provinces minières stratégiques du pays, le Katanga et le Kasai oriental.

Le chef militaire de la rébellion, le commandant Jean-Pierre Ondekane, a pour sa part affirmé que ses hommes avaient tué 47 soldats zimbabwéens, dont deux officiers supérieurs, à Kabalo.

Tandis que l'homme fort de Kinshasa refuse toujours de négocier avec les rebelles, bloquant ainsi tous les pourparlers de paix, les Rwandais ont fait savoir qu'ils se rendraient au sommet de l'OUA à Ouagadougou, au Burkina Faso, demain et vendredi. Ernest Wamba dia Wamba, chef de la rébellion congolaise y sera également présent.

Mais cette rencontre soulève peu d'espoirs. Hier, l'ambassadeur du Congo-Kinshasa au Kenya s'en est une nouvelle fois pris au Rwanda: «Les Tutsis pensent que comme le rêvait Hitler en 1940, il peuvent dominer la région. Ils sont encouragés par les Américains», a ajouté Wa-Ku Mwanza, notant l'émergence des «sentiments anti-américains» au Congo-Kinshasa.

Toujours selon les Rwandais, les soldats angolais, dont l'intervention en août avait permis au régime de Kabila de garder le contrôle de Kinshasa, sont en train de se replier, et ce en raison de la reprise des attaques des rebelles de l'UNITA dans le centre de l'Angola.

La rébellion congolaise a également repoussé samedi, à Pweto, près de la frontière zambienne, une attaque menée par des rebelles hutus burundais et rwandais, a ajouté le commandant Ondekane, joint au téléphone par l'AFP.

Les forces loyalistes «ont vers la défaite», a estimé le commandant Ondekane.

«L'ennemi est traumatisé. Les Zimbabwéens ne veulent pas se battre, on les a envoyés là contre leur gré, ils ont peur et donc ne contrôlent plus rien», a assuré le chef rebelle. «Il n'y a plus que des étrangers du côté de Kabila; les Forces armées congolaises [FAC] qui restent sont démoralisées car Kabila a donné des ordres aux Zimbabwéens et aux Angolais pour qu'ils tirent sur les FAC lorsqu'ils se replient».

Les rebelles affirment avoir abattu un MiG et un hélicoptère zimbabwéens. Harare a reconnu avoir perdu un hélicoptère.

Selon la radio rwandaise, le colonel zimbabwéen Alphonso Kufa et le lieutenant-colonel Herbert Funi Fudler, ont été tués par la rébellion.

A Harare, des porte-parole militaires n'ont pu confirmer ou démentir la mort de Kufa et de Fudler.

Des républicains modérés penchent pour la destitution

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Des élus républicains, dont nombre de modérés jusqu'alors incertains, se sont succédés hier devant les caméras pour annoncer qu'ils voteront pour la destitution présidentielle, portant un coup aux efforts de la Maison-Blanche pour enrayer la procédure à deux jours du débat à la Chambre des représentants.

Pas moins de neuf républicains ont annoncé hier leur ralliement à l'idée de la destitution. L'un d'entre eux, Jack Quinn (New York), revenant même sur sa décision, annoncée il y a quelques jours, de voter contre la destitution.

«Cela ne sent pas bon», a affirmé Patrick Kennedy, un élu démocrate, neveu du président John F. Kennedy.

Lundi soir, Greg Craig, un des avocats du président Bill Clinton, affirmait compter sur le soutien possible de 20 à 30 membres de la Chambre qui hésitaient toujours sur leur verdict.

Hier, la Maison-Blanche affirmait que certains républicains modérés déclareraient leur soutien au président à la dernière minute pour éviter de faire l'objet de trop de pressions.

Quatre républicains seulement — sur les 228 à la Chambre — se sont publiquement déclarés opposés à la destitution, estimant que les fautes du président dans l'affaire Lewinsky ne méritent pas sa déchéance.

L'un d'eux, Chris Shays (Connecticut) a toutefois affirmé lundi être «troublé» par «l'incapacité du président à dire la vérité au peuple américain». M. Shays devait rencontrer M. Clinton aujourd'hui, à son retour d'Israël, pour lui demander pourquoi il reconnaît avoir «trompé» le pays, mais refuse toujours d'admettre avoir menti à la justice.

LE MONDE



Un canal qui fut au centre d'une relation amour-haine

PHOTO THEQUE LE DEVOIR

Presque cent ans d'amertume

Le canal de Panama sera finalement transféré aux Panaméens à la fin de 1999

JOSÉ ANTONIO PUERTAS
AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Le canal de Panama sera finalement transféré aux Panaméens à l'issue d'un processus par étapes que les États-Unis comptent conclure en douceur le 31 décembre 1999, après des années de polémique avec ce petit pays d'Amérique centrale.

Les États-Unis, et leur impétueux président Théodore Roosevelt, ont aidé le Panama à devenir indépendant en 1903, après que le Congrès colombien eut refusé les conditions arrêtées par Washington pour la construction du canal.

Depuis lors, les deux partenaires ont vécu une relation d'amour-haine.

Le dernier incident est intervenu lors des négociations pour la création d'un centre de lutte contre la drogue, qui aurait prolongé au-delà de l'an 2000 le contrôle américain sur au moins l'une des bases au Panama.

Les négociations ont été interrompues en septembre dernier, le Panama accusant les États-Unis de vouloir se servir de ce centre pour maintenir sur place une présence militaire excessive, Washington affirmant que les Panaméens voulaient restreindre excessivement et le personnel et la durée de l'accord.

Cet incident a sans doute été le moins grave d'une histoire marquée par les protestations régulières du Panama contre une présence jugée excessive des États-Unis, la discrimination systématique dont étaient victimes les Panaméens lorsqu'ils postulaient pour un emploi dans le canal ou les querelles concernant la souveraineté.

La rancœur des Panaméens a parfois explosé, comme lors des manifestations de janvier 1964 sur la question des drapeaux hissés dans les écoles de la zone du canal. Les affrontements ont fait une vingtaine de morts côté panaméen et quatre victimes parmi les soldats américains.

Cette crise a provoqué la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays pour un an. Le Panama a réaffirmé sa souveraineté sur tout le territoire, les drapeaux des deux pays étant hissés désormais dans tous les bâtiments de la zone du canal.

Le traité Hay-Bunau Barilla, qui établissait une zone large de 16 km pour la construction du canal de Panama, donnait à Washington des droits «comparables» à ceux d'un pays souverain. Il était ainsi à l'origine de tous les malentendus, bien que n'octroyant pas aux Américains une «souveraineté» au sens propre.

Les Américains estimaient cependant être chez eux et bé-

néficiaient d'hôpitaux, d'écoles, de maisons, de magasins bien meilleurs que ceux des Panaméens. Tous les postes hiérarchiques étaient réservés aux Américains, qui, à travail égal, avaient des salaires supérieurs.

Cette dernière différence existe toujours. En octobre, le président Ernesto Pérez Balladères a annoncé que les Américains auraient des salaires identiques à ceux des Panaméens à partir du mois de décembre 1999.

«Rien ne justifie des salaires supérieurs de 15 % pour les Américains», a-t-il déclaré. Les 35 millions de dollars qui seront ainsi épargnés vont être investis dans l'éducation des Panaméens.

Le processus qui a mené à la négociation des nouveaux accords du canal a été marqué par la méfiance, les États-Unis décidant finalement de céder en raison de la pression internationale et de la crainte de sabotages.

L'ancien président Jimmy Carter a reconnu récemment que Washington n'aurait rien pu faire pour empêcher la fermeture du canal, ajoutant que l'intérêt des États-Unis était d'avoir des bonnes relations avec un peuple prospère.

Les traités Torrijos-Carter, signés en 1977 au siège de l'Organisation des États américains (OEA) à Washington, garantissent la neutralité de la zone du canal et fixent les conditions du transfert, jusqu'au retrait total des États-Unis en décembre 1999.

Ce processus, entamé en octobre 1979, s'est poursuivi depuis «sans écarts», selon le porte-parole de la Commission du canal, Cynthia Riddle. Et cela malgré l'invasion du Panama, lancée en décembre 1989 par le président américain George Bush et destinée à capturer l'homme fort du régime, le général Manuel Noriega, aujourd'hui emprisonné aux États-Unis pour trafic de drogue et blanchiment d'argent.

202 civils et 50 militaires panaméens et 23 soldats américains ont été tués dans l'opération, intitulée «Juste cause», selon les chiffres du Pentagone.

L'administrateur du canal, ainsi que 92 % du personnel, sont aujourd'hui panaméens, et l'on espère que les Américains continueront pour la plupart à travailler dans le canal après le transfert.

En fait, seules les maisons du personnel américain et quelques bases militaires restent à transférer au Panama. Parmi ces dernières, les plus importantes sont la base aérienne de Howard et le Fort Clayton, qui devront passer sous souveraineté panaméenne le 30 novembre 1999.

Le seul inconvénient pourrait alors constituer le nettoyage de champs de tir qui, selon des organisations écologistes, seraient contaminés par des restes de produits chimiques et des munitions.

Il y a 130 ans, au Sénat des États-Unis

Andrew Johnson échappa à la destitution par une seule voix

PIERRE GLACHANT
AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Le procès d'un président américain au Sénat, qui menace le président Clinton, a un seul précédent dans l'histoire des États-Unis: celui d'Andrew Johnson, qui évita, en 1868, à une voix près, l'infamie de la destitution.

Les États-Unis sortaient tout juste de la Guerre de Sécession (1861-1865), qui avait dévasté le pays, et l'heure était à la réunification du Nord et du Sud.

Andrew Johnson (1808-1875) était un démocrate du Sud resté fidèle à l'Union, y compris au plus fort de la guerre, ce qui lui avait valu de devenir le vice-président d'Abraham Lincoln, en 1864. L'année suivante, Abraham Lincoln était assassiné par un partisan fanatique de la Confédération sudiste et Andrew Johnson lui succéda.

En ces temps de lendemains de guerre civile, les passions politiques sont encore incandescentes.

Le ton ne tarda pas à se dégrader entre le président Johnson et le Congrès, dominé par les républicains et qui était déterminé à pratiquer une politique hardie de «reconstruction» de l'unité perdue.

Andrew Johnson s'oppose à plusieurs

projets de loi avancés par le Congrès et visant à affirmer le droit des Noirs car il craint qu'ils ne remettent en cause la difficile réunification du pays. Des États du Sud réagissent aux initiatives du Congrès en adoptant de nouvelles dispositions à l'encontre des Noirs. Le Congrès réplique en imposant l'ordre militaire sur le Sud et octroie des pouvoirs étendus à l'un de ses alliés, le secrétaire à la Guerre, Edwin Stanton.

Andrew Johnson décide de le limoger, sans le consentement du Sénat, comme l'y obligeait une loi adoptée peu auparavant. Edwin Stanton se barricade dans son bureau. La guerre est désormais ouverte entre le président et le Congrès, qui engage une procédure de destitution présidentielle (*impeachment*) pour «crimes et délits graves».

Elle va donner lieu à des débordements d'invectives et de férociétés verbales auprès desquels les adversaires les plus résolus de Bill Clinton font figure d'aimables plaisants.

Andrew Johnson sera traité tour à tour d'«homme méprisable, abruti et traître», de «dent douloureuse dans la mâchoire du pays» ou encore d'être couvert de «la saleté de la trahison». Un autre déclarera ne pas être «surpris que celui qui a commencé sa carrière présidentielle dans l'ivrognerie doive l'achever

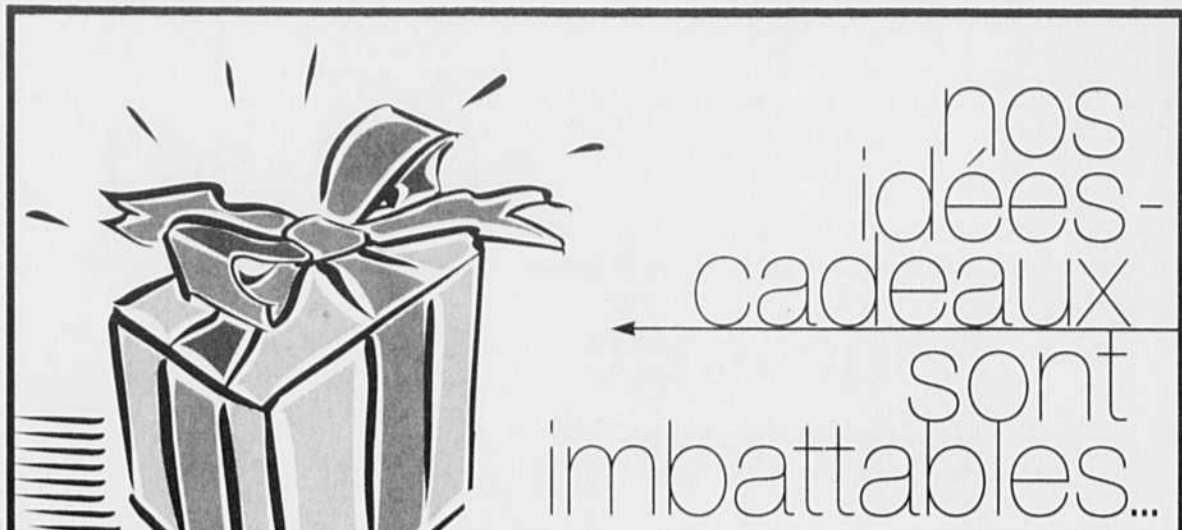
dans le crime». Le président Johnson tente de plaider sa cause. Il est interpellé par des foules en colère qui l'invitent, parfois, à «la fermer».

La Chambre des représentants vote sans surprise et à une large majorité sa destitution, le 24 février 1868.

L'affaire passe au Sénat. Andrew Johnson refuse d'y apparaître, qualifie les débats avec dédain de «spectacle» mais courtoise discrètement des républicains modérés en soutenant les candidatures de certains de leurs protégés.

Les discussions s'enlisent entre-temps dans les arguties et les défenseurs du président font valoir qu'il n'a pas chassé Edwin Stanton de son poste, mais uniquement tenté de le faire dans la mesure où le secrétaire à la Guerre est toujours enfermé dans ses bureaux.

Le vote final arrive enfin le 16 mai 1868. Une majorité des deux tiers est nécessaire pour destituer le président, soit 36 sénateurs sur 54. La salle est comble et les galeries envahies par les visiteurs anxieux. Le suspense est immense car tout le monde attend un vote très serré. Il appartiendra à un sénateur républicain indécis du Kansas, Edmund Ross, qui était poursuivi «comme un renard» par les deux parties, de faire pencher finalement la balance en faveur d'Andrew Johnson.



nos idées-cadeaux sont imbattables...

et nos prix sont imbattables! Comparez, vous serez convaincu!

Literie

Le plus grand choix de literie et accessoires AUX PLUS BAS PRIX GARANTIS!

- Wamsutta CANNON SHEFTEX
 - Dan River Lawrence
 - Springmaid MARIEX Fieldcrest
- Ensemble de draps en percale
200 fils au pouce carré
- | | |
|------------|------------------|
| Simple | 16 ⁹⁵ |
| Double | 24 ⁹⁵ |
| Grand | 34 ⁹⁵ |
| Très grand | 49 ⁹⁵ |
- Ensemble de draps en super percale
200 fils au pouce carré
- | | |
|------------|------------------|
| Simple | 24 ⁹⁵ |
| Double | 34 ⁹⁵ |
| Grand | 44 ⁹⁵ |
| Très grand | 59 ⁹⁵ |



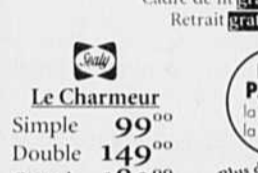
Couvre-matelas «Easy fit» - simple 9⁹⁵



Taies d'oreiller en super percale
200 fils au pouce carré
Assortiment d'imprimés légères imperfections
paire 2⁹⁵



Oreiller SIMMONS Beautyrest 7⁹⁵
Oreiller de duvet blanc 24⁹⁵



Douillettes réversibles Simple, double, grand Toutes grandeurs 29⁹⁵

Matelas

Le plus grand choix de matelas Sealy et Simmons aux plus bas prix!

Livraison gratuite • Installation gratuite
Cadre de lit gratuit avec ens. de matelas
Retrait gratuit du vieux matelas

- Le Charmeur: Simple 99⁰⁰, Double 149⁰⁰, Grand 189⁰⁰
- Posturepedic: Simple 299⁰⁰, Double 419⁰⁰, Grand 489⁰⁰, Très grand 749⁰⁰
- Le NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ* OU NE PAYERIEZ RIEN AVANT UN AN! détails en magasin!
- Le SIMMONS CANADA INC. Evasion: Simple 189⁰⁰, Double 249⁰⁰, Grand 279⁰⁰
- Beautyrest: Simple 399⁰⁰, Double 499⁰⁰, Grand 569⁰⁰, Très grand 699⁰⁰

* Nous vous accorderons une réduction de prix équivalente à la TPS et la TVQ.

Lits en laiton et fer, tapis et boutique pour bébé

La plus grande sélection aux plus bas prix garantis!

- STATUS lepine
- Moziqueau
- Nous avons un grand choix de Beanie Babies

Porcelaine

Économisez jusqu'à 50% sur la porcelaine, la verrerie, la coutellerie, les batteries de cuisine et les articles-cadeaux!

Royal Doulton • Mikasa • Wedgwood • Villeroy & Boch
Noritake • Orrefors • Onaida • J.G. Durand • Kosta Boda
Lenox • Waterford • Demeyere • Lagostina • Rosenthal et beaucoup plus!

- Achat spécial Alhambra Porcelaine fine et délicate, bordure or et platine. Ensemble 20 morceaux. Prix sugg. 540⁹⁵. Notre prix 249⁹⁵

Articles maison

- T-FAL Friteuse classique, format familial. Cuve anti-adhésive, thermostat. Prix sugg. 90⁹⁵. Notre prix 64⁹⁵

- Économisez plus de 50% Ens. 4 morceaux. Prix sugg. 210⁹⁵. Notre prix 99⁹⁵

- Choix de figurines uniques, gracieuses et délicates, offertes au plus bas prix. Royal Doulton (Angleterre), G. Armani (Italie), Dear (Italie), Lladro (Espagne)

Nos prix sont imbattables! Comparez, vous serez convaincu!



Édredons de duvet

Le plus grand choix d'édredons de duvet et accessoires AUX PLUS BAS PRIX GARANTIS!

- Édredons de duvet d'oie blanche Construction en cloisons 12 po
- Simple 79⁹⁵
- Double 99⁹⁵
- Grand 109⁹⁵
- Très grand 149⁹⁵

Bain

- CANNON MARIEX STEVENS
- MARIEX Serviettes Excalibur

- Bain 6⁹⁵
- Essuie-main 4⁹⁵
- Débarbouillette 2⁹⁵

- Descentes de bain 5⁹⁵
- Débarbouillettes 99⁶
- Essuie-mains 1⁹⁵
- Sièges rembourrés 9⁹⁵
- Sorties de bain en ratine 39⁹⁵
- Rideaux de douche en plastique variés 4⁹⁵

Parures de fenêtres

- Levolor® Holican HunterDouglas
- Jusqu'à 60% de rabais sur le prix suggéré!
- Service à domicile GRATUIT
- 331-5260

Couverts

- Pearle Ens. de 20 morceaux Coutellerie inox. 18/8 prix sugg. 60⁹⁵ Notre prix 29⁹⁵

Table

- Nappes 3M Scotchguard Choix de couleurs 52 po x 70 po et 60 po x 84 po Notre prix 9⁹⁵
- Napperons en tissu de 99⁶

Batteries de cuisine

- TEFAL demeyere LE CREUSET LAGOSTINA
- Économisez 50% sur les meilleures batteries de cuisine Demeyere et Lagostina.

- Ensemble 8 pièces Lagostina Classic Original avec garantie à vie. Acier inoxydable de toute première qualité. Prix sugg. 400⁹⁵ Notre prix 199⁹⁵

Articles-cadeaux

- Économisez 30% Cristal Corba d'Italie. Élegance contemporaine du cristal gravé soufflé à la bouche. Plus de 60 modèles uniques. À partir de 24⁹⁵

Algérie: Hamdani succède à Ouyahia

AGENCE FRANCE-PRESSE

Alger — Smaïl Hamdani, un technocrate de 68 ans, a été nommé hier chef du gouvernement algérien en remplacement de M. Ahmed Ouyahia, démissionnaire, pour conduire le pays jusqu'à l'élection présidentielle anticipée d'avril prochain. M. Hamdani a été reçu dans la matinée par le président

Liamine Zéroual qui lui a annoncé sa nomination, a-t-on annoncé de source officielle. Le président Zéroual avait accepté lundi la démission de M. Ouyahia et de son gouvernement, aux commandes depuis janvier 1996.

Le nouveau chef du gouvernement devrait annoncer, dès aujourd'hui, la composition de son équipe dans laquelle il reconduirait la plupart des ministres de son prédécesseur, selon la presse d'Alger. Toutefois, l'Intérieur et la Communication changeront de titulaire, tandis que le portefeuille de la Justice, dont le titulaire, Mohamed Adami, avait démissionné en octobre, serait de nouveau pourvu. A l'Intérieur, Mostéfa Benmansour serait remplacé par M. Abdelmalek Sellal, ambassadeur à Budapest.



LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON LINEN CHEST

- Centre Rockland 341-7810
- Place Portobello Brossard 671-2202
- Les Galeries Laval 681-9090
- Les Promenades de la Cathédrale 282-9525

Les plus bas prix garantis!

É D I T O R I A L

Un message réducteur

Le conseil des ministres formé par Lucien Bouchard représente un meilleur assemblage de talents et de personnalités que son gouvernement précédent. Mais l'insistance obsessionnelle du premier ministre sur l'emploi et la mythique «économie du savoir», illustrée par la nomination d'un homme d'affaires à l'Éducation, transmet un message réducteur sur le rôle de l'État.

La nomination de l'ancien président d'une compagnie d'aviation à la tête du ministère de l'Éducation est la nouvelle la plus surprenante annoncée par le premier ministre, hier, à l'occasion de l'assermentation des membres du gouvernement. Parce que cette nouvelle attirera l'attention, l'attribution à François Legault du portefeuille de l'Éducation devient le symbole de l'orientation de ce gouvernement à l'aube d'un nouveau mandat. Or ce choix incompréhensible est mauvais, autant pour des raisons philosophiques que pratiques.

Le message assorti à cette décision, c'est que l'éducation doit être à la remorque de l'économie. M. Bouchard s'est plaint, hier, des «déficiences du système de l'éducation» dont souffrirait le monde des affaires au Québec. Il s'est réjoui de confier nos écoles à quelqu'un qui «connaît les besoins des entreprises». Son but est de «doter le Québec d'une capacité de réagir rapidement aux besoins nouveaux de l'économie». La priorité, en éducation, sera celle-là. Et l'homme choisi pour s'en occuper est un jeune entrepreneur qui a réussi. Cette orientation n'est guère rassurante au moment où la publicité et les entreprises privées sont déjà à l'assaut des écoles.

Pour que le Québec devienne un carrefour de ladite économie du savoir, comme le souhaite M. Bouchard, il faut d'abord s'assurer que nos enfants acquièrent le goût de l'apprentissage et de la connaissance, qu'ils deviennent des citoyens et des personnalités autonomes polyvalentes. En un mot, l'école est là pour former des hommes et des femmes avant de former de la main-d'œuvre. Sans doute M. Bouchard, qui citait des philosophes grecs lors de l'assermentation de son premier cabinet en 1996, sait-il cela. Sauf qu'il a dit le contraire hier. Et c'est ce qu'il dit qui a une influence.

Si le fondateur d'Air Transat est passé maître dans l'art des montages financiers, il n'a aucune expérience qui le prépare à affronter, d'une part, l'énorme machine bureaucratique et, d'autre part, la constellation de groupes d'intérêts, d'associations professionnelles et de syndicats qui gravitent autour de son nouveau domaine, toutes organisations qui se sont empressées hier d'offrir au nouveau venu leur «collaboration».

En outre, la réforme des matières, le débat larvé et imminent sur la laïcisation de l'école, l'atterrissage en douceur de la réforme des structures sont autant de chantiers autrement plus prioritaires et complexes que l'arrimage de l'école au marché du travail. C'est sans parler des universités. La réflexion à leur sujet déborde largement la question de leur financement. Être ministre de l'Éducation est beaucoup plus que «gérer un budget de dix milliards avec efficacité», comme le promettait hier M. Legault.

M. Bouchard a confié en plus à ce novice de la politique et de l'administration publique la responsabilité de la jeunesse ainsi que la vice-présidence du Conseil du trésor. M. Legault sera vite écrasé sous le poids de la tâche. Si au moins on l'avait libéré des universités, dont la responsabilité aurait pu incomber au Dr Rochon en la combinant à celle qui consiste à reformuler une politique scientifique. Une bonne décision que celle-ci, pourvu que la science ne soit pas mise à son tour à la remorque des besoins des entreprises.

Enfin, cette nomination déçoit parce que l'on avait tant besoin des talents de cet homme ailleurs, à l'Industrie et au Commerce. Les entrepreneurs avaient besoin de lui bien plus que les écoliers. Surtout qu'en l'écartant de la mission économique de l'État, M. Bouchard confirme l'omnipotence de Bernard Landry dans ce secteur. Le monopole n'est jamais bon, pas plus au sein du conseil des ministres.

L'économisme aveugle a un autre effet qui fut moins souligné hier: l'affaiblissement du ministère de l'Environnement auquel on retire la faune et les parcs, deux responsabilités qui incomberont au nouveau ministre des Transports, Guy Chevrette. Un geste qui correspond à la volonté de M. Bouchard de «mettre en valeur», ce qui veut dire exploiter, nos ressources naturelles au lieu de les protéger.

Ces déceptions masquent un bon assemblage de talents et de compétences. Bravo pour le rôle confié à des femmes. Bravo pour un meilleur équilibre entre les générations. Les préoccupations de M. Bouchard pour la culture, les relations internationales, la désespérance des jeunes, la lutte contre la pauvreté et l'insertion au marché du travail, les relations avec les communautés culturelles, les anglophones et les autochtones, le sort de Montréal, sont entre bonnes mains. Il faut s'en féliciter en attendant de juger sur pièces.

mvenne@qbc.clic.net

Restants de Wye

La paix en Israël et au Proche-Orient passe par la création d'un État palestinien viable. Le président Bill Clinton vient d'en souligner l'évidence de symbolique manière en se rendant à Gaza. Il a légitimé sans l'endosser nommément le projet national de l'Autorité palestinienne face à l'incohérence du gouvernement Nétanyahou. Par la même occasion, il a mis un baume sur les haines du monde arabe dont les relations avec Washington ont été grevées par l'interminable «crise irakienne».

Benjamin Nétanyahou s'entête, lui, à ne pas se rendre à l'évidence, à ne pas s'engager sur le chemin d'une paix susceptible de durer. Aujourd'hui moins que jamais. La proximité du retrait militaire prévu pour vendredi avec le vote de non-confiance, trois jours plus tard, qui pourrait renverser son gouvernement à la Knesset, l'oblige à choisir entre l'avenir du processus de paix et la survie ponctuelle de sa coalition gouvernementale soutenue par les partis d'extrême droite opposés aux accords d'Oslo et de Wye.

Il semble avoir déjà fait son choix: les instances supérieures de l'OLP venaient à peine de biffer de sa charte ses clauses anti-israéliennes — Israël en réclamait l'annulation de façon obsessionnelle — que M. Nétanyahou repoussait l'éventualité d'un nouveau redéploiement en y allant auprès des Palestiniens de nouvelles exigences sécuritaires.

À agir ainsi, il ne fait pourtant que donner des munitions aux extrémistes palestiniens opposés à Oslo, alors qu'il vaudrait infiniment mieux pour la paix appuyer les naissantes institutions démocratiques de l'Autorité palestinienne.

Aussi, c'est les mains vides que M. Clinton rentre à Washington où il fera face demain, à la Chambre des représentants, au vote de destitution organisé par l'intifada républicaine. M. Clinton a échoué en Israël, mais cet échec n'est pas le sien.

Guy Taillefer

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD
Directeurs adjoints de l'information PIERRE CAYOUILLE,
PIERRE BEAULIEU, NORMAND THÉRIAULT
Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSEFAÇON
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

LE NOUVEAU MINISTRE DE L'ÉDUCATION...



L E T T R E S

La nation

De tous les mensonges qui trompent les hommes, il y en a un qui est parmi «les pas pires», et c'est celui de la nation. Tout ce que les hommes vivent, sous cette dénomination, c'est le fait de partager un même territoire et une langue commune. Pour le reste, tout n'est que conditionnement et tromperies. La nation, c'est d'abord la raison d'être des États et de tous ceux qui en vivent. Pour cimenter une illusion d'unité, on a créé le drapeau, l'hymne national, et enseigné une histoire.

Pour ce qui est de la solidarité, de la fraternité, il n'y a que du vide. La nation n'est, dans les faits, que des groupes d'individus qui s'entredéchirent pour des intérêts égoïstes.

Si les États veillent sur le bien-être de chacun par des lois concernant l'hospitalisation, le chômage ou le «bien-être social», par contre, il n'y a rien de gratuit. Le bon peuple paie pour tout par les impôts. Et lorsque surviennent des conflits entre États, c'est encore le bon peuple qui est appelé à mourir «pour la patrie».

La nation, telle que nous la connaissons, n'est que mensonges. Elle n'existera que lorsque «les hommes vivront d'amour».

Raymond Lévesque
Longueuil, 5 décembre 1998

L'ingérence du fédéral

Il y a urgence! S'il n'en tient qu'à Jean Chrétien, les négociations sur l'union sociale risquent de traîner en longueur. Le but inavoué étant de permettre à son ministre des Finances de déposer un budget qui risque bien d'être un des plus agressifs, au chapitre de l'invasion des champs de compétence des provinces. La distribution des surplus (vol dans la caisse de l'assurance-emploi, compressions dans la santé, etc.) devant être perçue comme une preuve de compassion, d'un gouvernement qui veut notre bien!

Afin de prévenir le pire, M. Bouchard devrait déposer une motion à l'Assemblée nationale pour que tous les députés (100 % des suffrages) se prononcent sur l'impertinence de toutes nouvelles ingérences de la part du fédéral, dans les domaines de compétence du Québec. Et que, jusqu'à ce qu'une entente soit intervenue sur l'union sociale, si des interventions fédérales étaient nécessaires ou acceptées par certaines provinces, un droit de retrait avec compensation lui soit octroyé. Il ne fait aucun doute que tous les députés (adéquistes, péquistes ou libéraux) ayant à cœur les intérêts du Québec voteront en faveur d'une telle notion.

Cette suggestion va un peu plus loin que celle de M. Dumont, sur un mandat fort pour négocier l'union sociale, et que l'idée de M. Charest de «piquer» un drapeau au Canada en guise de représailles. Nous pourrions, par la même occasion, un peu mieux évaluer l'étoffe québécoise (pas obligatoirement pure laine) de nos nouveaux représentants.

Normand McNICOLL
Saint-Bruno, 4 décembre 1998

Nous sommes tous des hypocrites

Le temps des Fêtes arrive, voici le moment de rêver de se sortir la tête du sable et de regarder la réalité en face. Eh oui, des gens ne mangent pas à leur faim ici même dans «le plus meilleur pays au monde». Quelle surprise! Le problème, c'est que les moins bien nantis ont faim durant toute l'année et non juste une fois durant le temps des Fêtes. Nous sommes tous des hypocrites à vouloir nous donner bonne conscience. J'ai un scoop pour vous, l'estomac d'un humain, même s'il est pauvre, fonctionne 365 jours par année!

Avec toutes ces guignolées que les grands réseaux nous offrent, nous allons passer de belles Fêtes en nous disant que tout le monde va manger à sa faim; oui, c'est vrai, durant une journée, peut-être une semaine, mais après?

D'ici le 25 décembre 1999, qu'est-ce que ces gens vont faire? Comme Coluche l'a déjà dit: «Il faut partager. Les riches auront la nourriture, les pauvres de

l'appétit.» Il y a des organismes qui aident les plus démunis, mais ils sont toujours en manque de nourriture et de ressources. Quand est-ce que nos gouvernements vont entamer des pourparlers avec les groupes communautaires, le monde des affaires, pour en arriver à un revenu minimum garanti qui devrait éventuellement s'étendre à la grandeur de la planète? Les ressources sont disponibles, il ne faut qu'un peu de bonne foi et de courage politique: qui en aura?

Joseph Tyan
Montréal, 5 décembre 1998

Le PQ a gagné: que faire maintenant?

À la lumière de la victoire du PQ, trois choses revêtent encore plus d'importance:

■ pour les Canadiens hors Québec, cela n'est ni le début de la fin ni le moment de dormir sur l'autre oreille;

■ pour les Canadiens vivant au Québec, finie la stratégie du couteau sur la gorge;

■ pour tous les Canadiens, ne comptons pas trop sur nos gouvernements pour une solution coopérative des problèmes et concentrons-nous sur le maintien d'un dialogue franc pour créer des conditions gagnantes pour nous tous.

Les Canadiens hors Québec devraient savoir que les Québécois viennent de juger qu'un gouvernement péquiste sera ce qu'il y aura de mieux au cours des quatre prochaines années. On devrait aussi se rappeler que la vaste majorité des Québécois préfère une fédération renouvelée à une séparation et, de plus, que la majorité ne veut même pas un autre référendum.

Pendant que l'équipe du PQ tente de créer ses conditions gagnantes, l'un des défis pour les Canadiens hors Québec reposera dans la transmission de messages de solidarité et de respect pour les Québécois, afin de tenter de noyer les messages de division qui seront livrés par le PQ et par certains autres Canadiens.

Pour les Canadiens vivant au Québec, tenir en otage le reste du Canada est maintenant chose du passé, comme le disait William Thorsell dans le *Globe and Mail*. Le réflexe de ces Canadiens à se sentir obligés de céder au Québec par crainte de perdre le Canada n'existe plus puisqu'ils semblent prêts à contempler le départ du Québec, en dépit du fait que la vaste majorité d'entre eux préférerait que le Québec reste. À cause de ce changement d'opinion en dehors du Québec, et puisque la Cour suprême du Canada a rendu plus claires les règles du jeu, nous croyons que les conditions existent pour qu'un dialogue plus ouvert que jamais puisse avoir lieu.

Cependant, tous les Canadiens — au Québec et en dehors — ne devraient pas s'attendre à ce que nos gouvernements communiquent entre eux. Nous devons essayer de parler, d'écrire et de communiquer à travers la barrière linguistique par tous les moyens possibles. Nous devons écouter, questionner et essayer de comprendre. Cela n'est pas chose facile, mais si les Québécois et les non-Québécois réussissent à mieux se comprendre, nous créerons alors toutes nos conditions gagnantes à nous: celles de travailler ensemble pour continuer l'œuvre excitante de faire du Canada un pays où il fera encore mieux vivre.

Jon Legg
Conseil d'administration
Dialogue Canada
Montréal, 2 décembre 1998

Tarées? Non, tannées!

La signification du terme familier «taré» dans *Le Petit Larousse*, c'est «imbécile». C'est comme ça qu'on se sent, parfois, lorsqu'on fait le choix de se retirer du marché du travail pour s'occuper de ses enfants, qu'ils aient quatre mois, quatre ans, ou 14 ans.

Rester à la maison n'est pas ennuyeux et nous ne passons pas notre temps à laver, à faire le ménage, etc. Le plus souvent, nous faisons du bénévolat selon nos goûts et nos capacités. Si toutes les femmes (hommes) décident d'intégrer le marché du travail, comment trouverons-nous les bénévoles pour assis-

ter les professeurs lors des différents ateliers, lors des fêtes de fin d'année, lors des sorties, lors des séances de photographes, ou pour faire fonctionner les bibliothèques? Car au primaire, il n'y a aucune ressource de ce côté. Qui prendra en charge les personnes malades ou les personnes âgées? La liste est longue et variée, selon les milieux.

Souvent, nos enfants sont moins malades; ils coûtent ainsi moins cher au système de santé. Nous sommes là pour encadrer nos adolescents, donc il y a moins de risques de délinquance et, encore là, moins de coûts sociaux.

Nous sommes fières de ce que nous faisons et accomplissons, autant que celles qui sont sur le marché du travail, mais notre contribution n'est pas très reconnue socialement. Nous sommes aussi conscientes que bien des femmes de familles monoparentales n'ont pas le choix et nous comptons avec elles (souvent, nous les dépannons).

Le système de garderies à 5 \$ favorise les femmes au travail. Et nous, qu'avons-nous? Rien.

Nous demandons une certaine reconnaissance car, lorsque nous décidons de nous occuper de nos enfants, nous nous sentons pénalisées... oubliées.

Carol Bénard
Nicole Desaulniers
Boucherville, décembre 1998

Urgence pour la vie

Le problème de la restriction des médicaments essentiels pour les plus démunis (loi 33) est-il déjà résolu? Nous n'entendons plus parler du rapport *Évaluation de l'impact du Régime général d'assurance-médicaments*. Pourtant, dans sa conclusion (points 5 et 6), le rapport établit des liens entre la loi 33 et la diminution significative des médicaments, entre ce déclin de consommation et des hospitalisations, voire des décès.

Faudra-t-il attendre l'établissement d'un lien de causalité directe entre ces effets, alors que des patients risquent leur vie? De plus, ne déplace-t-on pas faussement le débat, par exemple, en rendant le patient responsable de son hospitalisation? Mais si le patient avait pu acheter ses médicaments, aurait-il été hospitalisé? Je laisse aux statisticiens du gouvernement le soin de poursuivre leur quête insouvenne des chiffres alors que des vies humaines sont en jeu!

Je suis un omnipraticien parmi les 7000 pratiquants au Québec. Je rencontre régulièrement des patients cessant leurs médicaments essentiels faute de ressources. Est-il déplacé d'établir un lien entre cette cessation et la détérioration de leur état de santé? Ou bien, doit-on conclure que les traitements prescrits par les médecins sont inutiles et que la guérison advient non pas par la prise de médicaments mais par magie quand le médecin rédige l'ordonnance?

Le dossier n'est pas nouveau. Cessons de tergiverser et passons aux actes: redonner gratuitement des médicaments essentiels aux plus démunis est une question d'urgence pour la vie.

Dr Paul Saba
Montréal, 25 novembre 1998

Le père Noël

Le père Noël ne vient pas du pôle Nord: il a été fabriqué chez les peuples qui avaient admis le divorce dans leurs mœurs: il fallait bien un père, quelque part, à côté de leur mère essulée...

Au Québec, dans ma jeunesse, c'était surtout chez les «Anglais» que le père Noël nichait. Pour les «Canadiens français», c'était «le petit Jésus» qui épaulait «papa» et apportait les cadeaux... Ainsi, le concept de paternité n'était point dérobé aux pères dans leur responsabilité affichée de gratifier leurs enfants. Puis, l'Enfant-Jésus ne disparaissait pas subitement, Noël terminé. Au contraire, son règne commençait. Il était là, tout au long de l'année, à aider les pères, à consoler les infortunés, à clarifier l'horizon ambigu de la vie.

On alléguera que les enfants ont besoin de poésie et de rêves. Mais, allez! Leur parler de l'Enfant-Jésus, c'est attenter à leur liberté de conscience... mais le père Noël a droit à tous les rêves, lui?

Jean-René Éthier, prêtre
Outremont, 9 décembre 1998

IDÉES

Et la gauche, dans tout cela?

Les forces de gauche ont obtenu 0,97 % du vote. Pourquoi, au Québec, est-il si difficile de faire apparaître l'expression d'une politique

ALEXANDRE BOULERICE
Bachelier en sociologie
à l'Université de Montréal

À la suite des résultats surprenants de l'élection provinciale du 30 novembre, les divers experts se sont penchés et épanchés sur la signification à donner au vote que le PQ, le PLQ ou l'ADQ ont obtenu.

Mais bien peu se sont demandé ce qu'il était advenu des forces progressistes dans ces élections. Pour les femmes et les hommes de gauche, les résultats de ces élections constituent un jugement sans appel. Alors qu'en 1994, le NPD-Québec (avec 41 candidats), les Verts et les divers communistes avaient recueilli 1,05 % des voix, le Parti de la démocratie socialiste (avec 96 candidats), le Bloc-Pot et les divers communistes n'ont obtenu cette année que 0,97 %. Pour les sympathisants et les militants du PDS, le réveil est brutal: avec plus du double des candidats par rapport au NPD Québec, le parti a perdu plus de 8000 votes.

Ainsi, malgré un nombre impressionnant de candidatures, le parti représentant la gauche démocratique sur l'échiquier politique a été incapable d'obtenir 1 % des voix (ce qui assure un minimum de visibilité et un tremplin pour l'avenir).

Pourquoi? Pourquoi, au Québec, l'expression d'une politique progressiste est si difficile à faire apparaître? Pourquoi, après quatre années de compressions, d'appauvrissement, d'injustices grandissantes et d'obsession du déficit zéro réalisé sur le dos des plus faibles et de l'environnement, pourquoi la gauche n'émergelle-t-elle pas?

Pourtant, le virage à droite du PQ et le caractère réactionnaire à bien des égards de l'ADQ laissent dans le spectre politique un large espace vacant à la gauche du PQ. Il y avait donc là un vaste champ inoccupé qui aurait pu être comblé par le PDS. D'autant plus que ce dernier était porteur de toute une série de propositions concrètes provenant des revendications des mouvements sociaux et environnementaux.

Le temps de réflexion n'a pas été bien long, mais voici déjà quelques pistes d'explication. Tout d'abord, l'ancien NPD Québec a changé de nom il y a trois ans et il s'agit de la première participation du PDS à des élections générales. Ensuite, le parti a un nom plus radical, les citoyens

ayant perdu l'habitude, par rapport aux Européens entre autres, d'entendre parler de socialistes et de socialisme démocratique. D'autre part, le vote est encore fortement polarisé sur l'enjeu de la souveraineté. De plus, la gauche non péquiste souffre d'un certain abandon de la part des grands médias, particulièrement de la télévision, malheureusement devenue, au fil des ans, le lieu par excellence de ce qui doit être un débat démocratique large et ouvert. Enfin, le désabusement des citoyens et le cynisme dont ils font preuve par rapport au politique ressemble dangereusement à une victoire de la pensée unique.

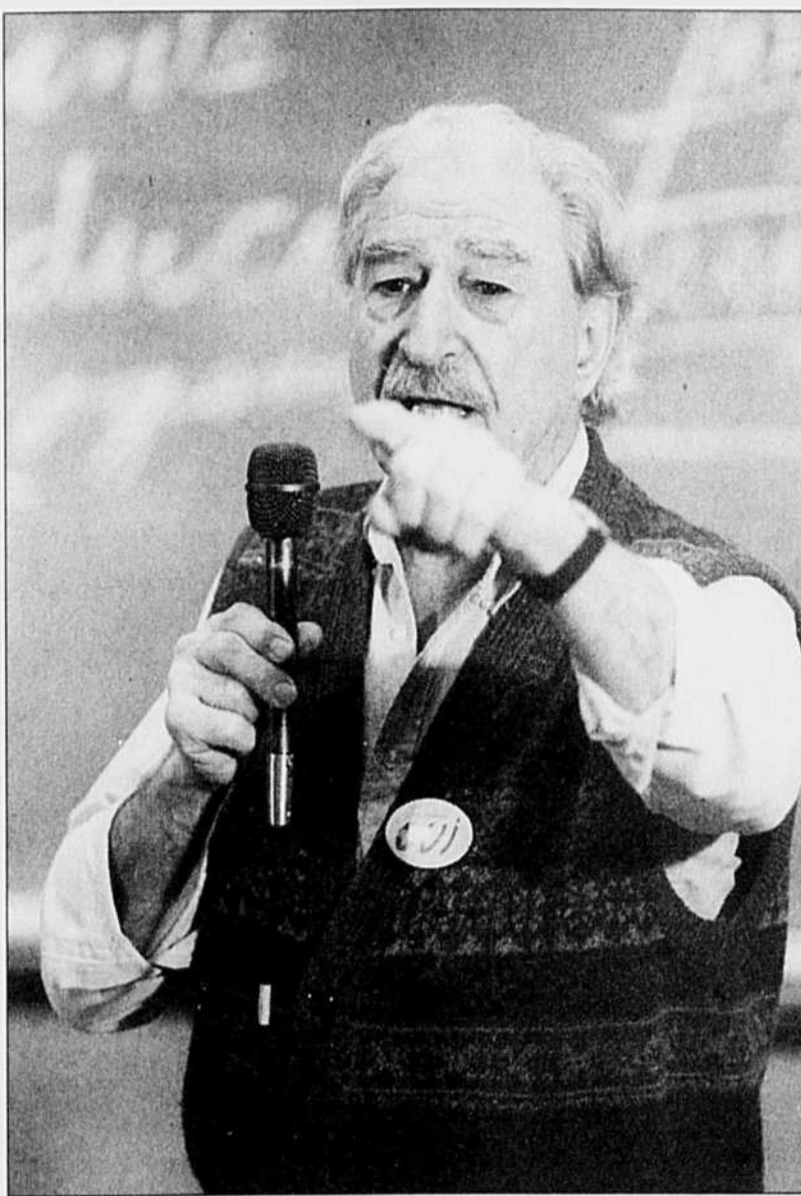
Mais il existe des solutions pour sortir de cette morosité. Par contre, cela demandera des efforts de la part de chaque membre du «triumvirat» de la communication politique: les hommes et les femmes politiques, les médias et les citoyens.

Les militants de gauche

Tout d'abord, les femmes et les hommes politiques de gauche ont leur responsabilité propre, qui est première et ne doit pas être esquivée. Ils doivent être plus exigeants et rigoureux envers eux-mêmes sur plusieurs points: la communication, la crédibilité et la capacité de travailler de concert.

La gauche doit premièrement dépasser un vocabulaire qui l'est parfois trop souvent. La politique est essentiellement un exercice de communication et non un précis de théorie politique. La gauche doit apprendre à user avec parcimonie de termes comme exploitation, oppression ou libération. Non pas parce que de tels mots sont mal appliqués ou inapplicables, mais parce que le sens commun leur a donné une signification plus restreinte et que toute application dans des circonstances autres qu'extrêmes apparaît comme une surenchère déplacée. C'est un peu la vieille distinction entre la classe «en soi» et la classe «pour soi». Il ne sert plus à rien d'en appeler à la solidarité de classe si cette dernière n'a pas conscience d'elle-même, ce qui ne signifie pas qu'objectivement elle ait disparu...

Deuxièmement, la gauche doit faire preuve de plus de rigueur dans ses propositions, sinon elle apparaîtra simplement comme une référence de moralité supérieure. Fort heureusement, le PDS a fait la preuve qu'il peut être porteur de revendications populaires, syndicales et environnementales justes et essentielles. Par contre, la gauche se présente trop souvent comme celle qui déliera les cordons d'une bourse jugée invisible. Cela a comme fâcheuse conséquence de miner la crédibilité d'une plate-forme politique intéressante. La question n'est



Michel Chartrand, candidat indépendant défait dans Jonquière.

pas d'entrer dans un débat de chiffres stérile, mais de faire constamment le lien entre les dépenses envisagées et les revenus disponibles. Nous vivons dans une société riche, et même très riche, mais qui concentre les divers capitaux entre les mains d'une minorité. Une distribution plus équitable du produit du travail collectif est possible et c'est à la gauche à expliquer comment elle le réaliserait.

En troisième lieu, les militants de gauche doivent apprendre à travailler ensemble. Les hésitations et les retards du Rassemblement pour une alternative politique ont nuï au PDS en soutirant l'énergie de bons militants pour un travail qui n'a pas abouti et à quel point cela est nuisible lorsque dans certaines circonstances des candidats de deux formations se présentaient l'un contre l'autre. D'un autre côté, l'existence du Bloc-Pot a fait mal au PDS. Le plus déplorable dans cette situation

est que le Bloc-Pot n'a pas réellement sa raison d'être puisque sa seule revendication, la décriminalisation des drogues douces, fait partie du programme du PDS... La comme ailleurs, un dialogue préalable aurait été nécessaire. Chaque formation peut fonctionner de façon autonome en temps normal afin de fixer ses priorités et faire avancer ses revendications mais, pour le prochain rendez-vous électoral, la formation d'une large coalition électorale sera nécessaire pour que la voix de la gauche porte réellement.

Les médias

De leur côté, les médias ont, encore et toujours, des devoirs à faire. Un minimum d'équité démocratique devrait exiger qu'on suive davantage les dissidents, ceux qui osent tenir des propos différents et qui souhaitent ébranler les colonnes du temple néolibéral. Sinon, certains observateurs at-

tentifs de la scène médiatique finiront bien par conclure que ces derniers ne sont qu'un de ces appareils idéologiques d'Etat.

Comment les commentateurs officiels peuvent-ils sérieusement s'étonner de l'aspect soporifique de la dernière campagne électorale lorsque les grands médias ne donnent la parole qu'à ceux qui s'entendent pour défendre les nouvelles tables de la loi: celle du marché tout puissant?

Il importe que les journalistes ne tombent pas dans le piège de l'exigence de l'instantanéité, qu'ils prennent un nécessaire temps de réflexion afin de jeter un regard critique sur les programmes présentés. Il est également dangereux que les faits divers inévitables des campagnes banalisent les enjeux fondamentaux qui concernent l'avenir du Québec et le type de société dans laquelle nous souhaitons vivre.

Dans un sens, l'ADQ a réussi, grâce à un flou artistique singulier sur la question nationale, à briser la vieille dichotomie des grands partis, séparés sur ce même enjeu. Il convient désormais de rétablir le balancier en ce qui concerne l'équilibre gauche-droite.

Le devoir d'équité doit également s'exercer sur cet axe essentiel et incontournable du débat politique.

Les citoyens

Enfin, puisque la démocratie et une élection sont des actions citoyennes, les électeurs ont, eux aussi, un effort à fournir.

Ils doivent apprendre à se montrer ouverts et prêts au dialogue, à tout le moins un mois tous les quatre ans. Il est assez puéril de se plaindre de l'injustice de notre monde et ensuite de claquer la porte au nez de celles et de ceux qui se présentent comme les porteurs du changement social en faveur des plus démunis. Le jugement est peut-être dur mais, si la justice sociale, le débat et le bien commun ne les intéressent pas, il faudra alors qu'ils se taisent et cessent de se lamenter sur leur impuissance dans un monde où ils contrôlent de moins en moins leur destin et leur environnement. Les citoyens doivent comprendre que, par leur vote, ils contribuent à la perpétuation de ce système qu'ils décrient si souvent.

En conclusion, je crois que toutes et tous doivent retrouver l'espoir en une société meilleure, d'ouvrir de nouveaux horizons, d'implanter la démocratie et le respect des êtres humains partout. L'indifférence fait toujours le jeu des possédants. Toute société vivante doit avoir des rêves, des projets emballants. Il nous faut répandre la conviction que le monde n'est pas tel qu'il est, mais tel que nous le construisons tous. Rien n'est inévitable. Ensemble, nous pouvons

Le profond désir de s'en sortir

GUYLAIN DUVAL
Val-David

Je suis mère d'une belle fille qui a aujourd'hui trois ans et dont le père, un assisté social endurci qui ne comprend pas pourquoi je veux travailler et sortir du «BS», nous a quittés en août 1997. Au printemps 1997, je m'engageais avec le bureau d'aide sociale à devenir travailleuse autonome. A partir de ce moment, je déclarais tous mes revenus et dépenses concernant mon entreprise, Champignons sauvages de nos bois (conférences, dégustations, matériel éducatif et artistique sur les champignons sauvages). Tout heureux de mon nouveau statut, je déclare chaque mois mes revenus et l'automne étant saison de champignons, je fais assez d'argent pour réduire mon chèque mensuel à quelque 200 \$ par mois. Evidemment, comme je dépends toujours de l'aide sociale et que le «surplus» de mes revenus sert à subvenir à mes besoins, je n'ai pas d'argent de côté.

A la fin de novembre 1997, toutes mes activités professionnelles cessent. J'en avise mon agente qui me dit que ça prend trois mois avant de réévaluer le montant de mes prestations. Avec les allocations familiales, l'allocation logement et mes prestations d'aide sociale, je reçois 600 \$ par mois et je paie un loyer de 600 \$ par mois! Ça n'a aucun sens et même mon endurci de «BS» me dit que selon une certaine loi, l'aide sociale ne laisse personne dans le besoin! Prise de panique, je rappelle mon agente et je la supplie de trouver une solution alternative. Rien, elle ne peut rien faire pour moi. Elle m'écoute gueuler et pleurer et me répète: «Je ne peux rien faire pour vous.» Un joyeux Noël à vous aussi, madame l'agente.

En ces temps durs, j'ai eu l'offre alléchante de cacher de la coke chez moi pour l'honorable montant de 500 \$ par semaine! Quand les pauvres sont saignés à blanc, les requins rôdent et ainsi commence une autre vie, criminelle mais bien payée.

Parce que j'ai des principes, mais surtout parce que j'ai eu conscience du danger qu'une telle offre implique, j'ai refusé. Aujourd'hui, j'ai des frissons quand je pense que pour quelques instants, j'ai considéré cette offre.

■ Au premier mai 1998, les dettes s'accumulent, mon auto tombe en morceaux, la caisse se fout éperdument de mes demandes de marge de crédit et ma fille est totalement détestable avec moi qui ne peux lui consacrer toute mon attention. Je deviens impatiente avec elle et elle avec moi. Désespérée, j'écris une lettre à mon agente comme quoi je démissionne.

Surprise des surprises, sans la moindre résistance, j'ai reçu le plein montant sur mon chèque suivant! J'étais à la fois soulagée et écoeuvrée.

■ Pourquoi mon agente ne m'a-t-elle pas suggéré cette solution en novembre 1997?

■ Pourquoi, alors que j'ai fait des efforts réels et honnêtes, suis-je pénalisée de la sorte? Mon endurci me dirait: «Je te l'avais dit que c'est pas payant d'être honnête avec eux.» Belle culture!

■ Votre système, dans lequel on se sent traqué, surveillé, malhonnête et menacé (le fameux «... ou votre chèque sera retenu») est mal adapté aux nouveaux clients qui ne sont pas des «BS» endurcis.

Je suis en train de réaliser un projet qui, éventuellement, subviendra à mes besoins et à ceux de ma fille: la création d'une petite entreprise, deux personnes de moins à la charge de l'Etat. J'ai le désir profond de m'en sortir et de donner à ma fille un avenir autre que celui d'assistée sociale à plein temps. Donnez une chance aux travailleurs autonomes, pas de la misère!

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs et lectrices. Etant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 800 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Même si vous utilisez le courriel (redaction@ledavoir.com) ou un autre support électronique, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

Stratégie emploi-jeunesse du Canada

Les étudiants demandent la fin des dédoublements

NIKOLAS DUCHARME
CLAIRANDRÉE CAUCHY

Président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) et présidente du Conseil permanent de la jeunesse (CPJ), les auteurs sont aussi respectivement président et vice-présidente du Comité avisier-jeunes d'Emploi-Québec, un organisme composé de 22 regroupements nationaux de jeunes ayant comme mission la promotion et l'appui au développement de l'emploi des jeunes de moins de 30 ans.

Depuis son entrée en mandat, le gouvernement fédéral actuel semble jouer à l'autruche face aux véritables problèmes de la jeunesse québécoise. Sous son égide, la réforme de l'assurance-emploi a contribué à augmenter le statut précaire des jeunes en diminuant leur couverture par l'assurance-emploi: en 1997, 26,1% des jeunes chômeurs avaient droit aux prestations comparativement à 72,5% en 1990. Cette année, le gouvernement fédéral a profité de l'adoption de son budget pour créer une structure décernant des bourses aux étudiants sur la base du mérite, faisant ainsi fi du critère de besoin qui fonde le système d'aide financière du Québec. Ce n'est pas tout: la signature de l'entente de principe du 21 avril 1997 sur le partage des responsabilités dans le do-

maine de la main-d'œuvre fournit actuellement au gouvernement canadien une troisième occasion de se mettre la tête dans le sable, et ce, malgré la situation alarmante de l'emploi des jeunes.

Il faut d'abord souligner que la restructuration du marché du travail depuis le début des années 80 et l'implantation de nombreuses nouvelles technologies ont eu pour conséquence une diminution de la quantité d'emplois par rapport à l'offre de main-d'œuvre. Nous assistons aujourd'hui à une multiplication des emplois atypiques et à une hausse des compétences exigées pour les occuper. Les études démontrent d'ailleurs que les jeunes sont les plus durement touchés par les restructurations du marché du travail et les premiers à souffrir des soubresauts capricieux de notre économie. À titre indicatif, le taux de chômage des 15-19 ans atteignait 27,4 % au Québec en 1997, et celui des 20-24 ans s'élevait à 15,7 % alors que celui de la population active totale du Québec était de 11,4 %. En mai 1998, 61 484 jeunes de moins de 30 ans étaient inscrits à l'aide sociale, dont 18 214 avaient moins de 20 ans, 72 % des moins de 25 ans inscrits à l'aide sociale déclarent avoir un niveau de scolarité inférieur au secondaire 5.

L'entente d'avril 1997 avait pourtant suscité l'espoir d'améliorer le sort de la jeune génération face à l'emploi. Elle consacrait le respect des motions adoptées à l'unanimité par l'Assem-

blée nationale du Québec, proposées par le gouvernement libéral en 1990 et par le gouvernement péquiste en 1995 et exprimant le consensus québécois sur le rapatriement des compétences en matière de main-d'œuvre. Selon nos recherches, au moins 62,7 millions seraient actuellement investis (1998-99) au Québec à travers 11 programmes financés à même le trésor fédéral. Pour 1999-2000, la somme des investissements fédéraux au Québec pour ces 11 programmes de la Stratégie emploi-jeunesse se chiffrent à 66,7 millions. En deux ans, le gouvernement fédéral investira donc 129,4 millions dans des programmes et mesures actives jeunesse au Québec. De plus, 3,8 millions pourraient s'ajouter au montant total de ces deux années dans le cadre d'une campagne de sensibilisation auprès des jeunes afin de les informer des différents programmes et services qui leur sont dédiés. Cette campagne de promotion serait financée à même le Fonds de l'assurance-emploi.

Sur papier, la logique institutionnelle derrière ces programmes semble excellente. Dans les faits, le fédéral s'entête à conserver la gestion de nombreux programmes jeunesse sur le territoire québécois, privant ainsi le Québec de précieux outils pouvant lui permettre une pleine et entière maîtrise de ses politiques d'adaptation et de formation de la main-d'œuvre. Il s'agit là de dédoublements et d'une source d'inefficacité des interventions qui contredit l'esprit de l'entente

de principe d'avril 1997. Il nous apparaît évident que le financement de ces programmes jeunesse par le gouvernement du Canada est un exemple parfait de l'envahissement d'une zone non éclaircie de l'accord dans l'attribution des responsabilités entre les gouvernements. En effet, ces programmes, en particulier les différents stages proposés, dédoublent des mesures déjà existantes au Québec. Si l'entente d'avril 1997 constituait un premier pas vers le respect du consensus québécois, la Stratégie emploi-jeunesse du Canada agit en sens inverse. Le gouvernement fédéral, par ces initiatives, «souhaite aider les jeunes à assembler les morceaux», faisant ainsi référence au casse-tête qui se présente aux jeunes lorsqu'ils veulent intégrer le marché du travail. Cependant, en intervenant de la sorte, il ajoute son propre casse-tête à celui déjà existant et complique la situation des jeunes.

Il est illusoire de croire que des stratégies pancanadiennes puissent adéquatement s'enraciner dans chacune des régions qui composent le territoire canadien. Enfin, le financement de ces différents programmes sur le territoire québécois contribue à l'éparpillement et à la dispersion des ressources dont auraient véritablement besoin les jeunes Québécois pour améliorer leur situation en emploi.

Il est plus qu'indispensable que le Québec devienne le seul maître d'œuvre des politiques d'adaptation

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (vie urbaine), Yves d'Avignon (pupitre); Paule des Rivières (éducation), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Judith Lachapelle, Louise Leduc, Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Caroline Montpetit, Isabelle Paré (santé), Jean Pichette (justice), Serge Truffaut (questions urbaines); Odile Tremblay (horizons); Michel Garneau (caricatures); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christin Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle: Stéphane Baillargeon (théâtre, danse), Paul Cauchon (médias), Marie-Andrée Chouinard (livres et politiques culturelles), Brian Myles (cinéma), Jean-Pierre Legault, Clément Trudel (musique); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dutrisac, Benoît Mungier, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), Guy Taillefer (journaliste), Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornélius (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditeur à Québec), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commissaires); La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaina Côté, Marlène Côté, Louane Lavoie, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Ruelland (publicitaires); Manon Blanchette-Turcotte, Genevieve Landry, Sylvie Laporte, Micheline Turgeon; Martine Bérubé (secrétaire); LA PRODUCTION Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et logistique), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Christian Goulet, Marie-Josée Hudon, Christian Vien, Yanick Martel, Olivier Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE Johanne Brien (responsable), Hélène Gervais, Evelynne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Danielle Nantel (secrétaire administrative), Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

BOUCHARD

SUITE DE LA PAGE 1

pour laquelle M. Bouchard a dit que «le Québec tout entier est redevable et pour longtemps». Jean Rochon est écarté du dossier de la santé et du Comité des priorités. M. Rochon se voit confier le ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie.

Lucien Bouchard affirme qu'il est injuste d'y voir un mandat mineur, soulignant que M. Rochon aura à établir la politique de la recherche scientifique. Visiblement déçu, Jean Rochon ne croit pas avoir été sacrifié à cause de la réforme. Il souhaite toutefois à sa collègue qui lui succède, Pauline Marois, moins de turbulence que ce qu'il a connu. «Je laisse un habit dans lequel je me sentais à l'aise et un travail que j'ai beaucoup aimé faire pour trouver autre chose qui va être un défi, qui va peut-être être moins bruyant, qui va faire moins les manchettes, mais que je ne vois pas comme moins grand», a-t-il indiqué.

C'est Pauline Marois qui reprend le ministère de la Santé et des Services sociaux. Elle conserve toutefois le ministère de la Famille et de l'Enfance. Son collègue Jacques Léonard ne bouge pas, assis dans son fauteuil de ministre d'État à l'Administration et à la Fonction publique, ainsi que président du Conseil du trésor. Les prochains mois risquent d'être houleux pour lui alors qu'il sera responsable de la négociation avec la fonction publique.

Bernard Landry apparaît comme le grand gagnant de ces changements en profondeur. Il conserve le ministère d'État à l'Économie et aux Finances ainsi que le poste de vice-premier ministre. De plus, il récupère le ministère de l'Industrie et du Commerce. Guy Julien sera sous sa tutelle à titre de ministre délégué à l'Industrie et au Commerce.

M. Julien occupait le ministère de l'Agriculture dont hérite maintenant Rémy Trudel. Ce dernier est remplacé aux Affaires municipales par Louise Harel, qui reçoit également l'épineux dossier de la Métropole. Lucien Bouchard a identifié ce problème lors de la campagne électorale comme une priorité pour un prochain mandat.

Après l'échec de ses deux prédécesseurs dans ce dossier, Mme Harel entend s'atteler à introduire une nouvelle culture dans la région métropolitaine, une culture de concertation axée sur le développement. «Je n'ai pas la prétention de penser qu'il n'y en aura pas d'autres qui pourraient essayer. Mais j'ai la prétention de penser qu'après deux essais, le troisième, il faut qu'il soit réussi», a-t-elle affirmé.

Louise Beaudoin atterrit aux Relations internationales et à la Francophonie et demeure responsable de la Charte de la langue française. La Culture et les Communications relèveront désormais d'Agnès Maltais, qui a œuvré dans le milieu théâtral à titre de comédienne, dramaturge et gestionnaire de deux théâtres. Si elle se plaignait du manque de disponibilité de la titulaire de ce ministère alors qu'elle n'était pas en politique, Mme Maltais n'entend pas apporter de changement, disant maintenant que les nombreux dossiers la tiendront fort occupée.

Paul Bégin reste en poste à l'Environnement mais voit le secteur de la Faune partir sous la responsabilité de Guy Chevrette, qui s'occupera également des Parcs. M. Chevrette prend en charge les Transports et, à ce titre, aura à dévoiler un plan de transport pour la grande région de Montréal, plan qui se fait attendre depuis plus d'un an. M. Chevrette garde les Affaires autochtones.

L'aide sociale, sous le nom de Solidarité sociale, se retrouve entre les mains du ministre André Boisclair. Le ministère est toutefois amputé de la moitié de son action, soit les mesures dites actives en emploi, qui échoient à Diane Lemieux. Cette nouvelle recrue aura le ministère du Travail comme responsabilité. Avec ses collègues féminins Louise Harel, Nicole Léger (ministre déléguée à la Famille et à l'Enfance), Rita Dionne-Marsolais (au ministère du Revenu, qui n'est plus dirigé par Bernard Landry), Mme Lemieux fait ainsi partie du front commun des femmes de l'est de Montréal.

Cinq ministres de l'équipe d'avant le scrutin ont été évincés. Il s'agit entre autres de Sylvain Simard, Matthias Rioux (tous deux absents de la cérémonie d'assermentation d'hier au Salon rouge), Denise Carrier-Perreault, Roger Bertrand et Pierre Bélanger, qui a été défait dans sa circonscription d'Anjou.

«Les canapés à Paris plutôt que le commerce», déplore Mario Dumont

MICHEL HÉBERT
PRESSE CANADIENNE

Québec — Selon Mario Dumont, la nomination de Louise Beaudoin au ministère des Relations internationales démontre que le premier ministre Lucien Bouchard «privilégie les canapés à Paris» et non pas le développement du commerce international.

Jugeant le nouveau conseil des ministres «faible sur le plan économique», le chef de l'Action démocratique a soutenu hier qu'à l'heure de l'ALENA, de la mondialisation des marchés et de l'essor que doivent continuer à prendre les exportations québécoises aux États-Unis, le passage de Mme Beaudoin du ministère de la Culture à la scène internationale n'indique pas que le gouvernement place les affaires au centre de ses préoccupations. «Avec Mme Beau-

doin, on privilégie les canapés à Paris plutôt que le commerce avec les grandes villes nord-américaines.»

«Cela démontre, a ajouté M. Dumont, que la priorité à l'exportation et à l'économie n'est pas très élevée dans le gouvernement péquiste.» Pour le chef adéquiste, le PQ ne parvient pas à changer de visage. À preuve, le maintien de Bernard Landry aux ministères de l'Économie et des Finances. Comme les libéraux, M. Dumont ne croit pas que M. Landry ait de nombreux amis dans le monde des affaires.

«Il y a quelque chose de traditionnel au Parti québécois, affirme Mario Dumont, et qui se reflète à nouveau dans le conseil des ministres actuel: c'est sa faiblesse économique.»

«Et quoi qu'on en dise, Bernard Landry n'est pas quelqu'un qui a une grande connexion sur le milieu des affaires.» Mario Dumont reproche à Lucien Bouchard d'avoir

remplacé François Legault à l'Industrie et au Commerce par l'ex-ministre de l'Agriculture, Guy Julien. M. Legault a été muté à l'Éducation, l'ancien ministre de Pauline Marois. Mais ce qui horripile le chef de l'ADQ, c'est que Guy Chevrette, «un organisateur politique», ait pu conserver la responsabilité de la réforme électorale. «Il a été de tous les cafouillages de la réforme», a-t-il déploré. Mario Dumont a rappelé qu'un récent jugement de la cour lui avait donné raison en ce qui a trait à la nécessité de corriger les dispositions de la Loi électorale relatives au soutien financier de l'État aux partis politiques.

Le chef adéquiste jette finalement un œil plutôt morne sur «les vieux visages du conseil des ministres» nommés hier. «J'ai le sentiment que ça va être long, a-t-il prédit. J'ai l'impression que ce sera un gouvernement qui sera essouffé dans quelques mois.»

ÉDUCATION
La CEQ appréhende quelque peu «la vision teintée»

SUITE DE LA PAGE 1

quelques idées sur ce qui doit être fait pour l'avenir.

Le ministre Legault devra préparer également un sommet sur la jeunesse que présidera le premier ministre Bouchard durant la première année de mandat. Il compte centrer cette rencontre sur l'éducation et l'emploi.

«Il faut regarder aussi les formes d'aide pour les jeunes face aux problèmes de toxicomanie, de suicide et de réinsertion sociale.»

Les jeunes, soutient-il, sont au centre du gouvernement et de la société québécoise.

Étonnement et curiosité

L'arrivée d'un homme d'affaires à la tête du ministère de l'Éducation a provoqué un grand étonnement dans le milieu de l'enseignement. Une fois passée la surprise, la plupart des intervenants du monde de l'éducation se sont réjouis du regard neuf que posera vraisemblablement François Legault sur l'enseignement. Mais la CEQ appréhende quelque peu «la vision teintée», trop proche du milieu des affaires, de M. Legault.

M. Legault, qui est la grande surprise de ce nouveau conseil des ministres, est respecté du monde des affaires mais peu connu du grand public comme du monde de l'enseignement.

Les commissions scolaires, pour leur part, se réjouissent à la pensée que leur nouveau ministre poussera la formation professionnelle.

«M. Legault est un homme d'action et de décision. Son dynamisme et sa réussite personnelle seront des atouts», estime le président de la Fédération des commissions scolaires, André Caron.

Comme les autres personnalités de ce secteur, M. Caron connaît très peu son nouveau ministre. Mais cela ne l'empêchera pas, comme les têtes d'affiche des autres niveaux d'enseignement, de le supplier, à la première occasion, d'oublier la dernière tranche de compressions prévues cette année dans le secteur de l'éducation.

Même son de cloche du côté de la Centrale de l'enseignement du Québec, où la vice-présidente, Monique Richard, met M. Legault en garde contre la tentation de tout recommencer. «Nous voudrions avoir une certaine continuité», a-t-elle commenté hier soir en se réjouissant du nombre de femmes au cabinet.

«Nous avons besoin d'un ministre talentueux. Si M. Legault a le talent, l'intelligence et l'intérêt, alors c'est une nomination appropriée, une nomination intéressante», estime pour sa part Bernard Shapiro, président de la Conférence des recteurs et principaux des universités (CREPUQ) et recteur de l'université McGill.

À l'Université de Montréal, le vice-recteur aux affaires publiques et au développement, Patrick Robert, a exprimé une «petite déception» parce que, comme ses collègues des autres universités, il s'était mis à espérer un ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Plusieurs, dans le milieu universitaire, avaient souhaité la venue de Jean Rochon à un tel ministère. Aujourd'hui, ils comprennent qu'ils auront affaire à M. Rochon en tant que responsable de la recherche, mais plusieurs questions demeurent à ce sujet.

«C'est peut-être une indication d'un virage majeur en faveur de la recherche, et c'est bien, mais en même temps je suis inquiet car la recherche ne peut être dissociée de la formation universitaire. Elle se fait dans et avec les universités», estime pour sa part Roch Denis, qui est à la tête de la Fédération québécoise des professeurs d'université. La Fédération a d'ailleurs réuni, il y a quelques jours, 200 chercheurs pour discuter de l'avenir de la recherche.

Il y a plus. Pauline Marois avait engagé, quelque peu difficilement, un débat sur l'avenir des universités. Mais deux documents de consultation n'ont pas permis d'établir un dialogue posé entre la ministre et le milieu universitaire. Il reste à voir si le nouveau ministre voudra poursuivre ces amorces et tenir, comme prévu, des audiences sur les universités en février.

Si certains se réjouissent du regard neuf que posera M. Legault sur les choses de l'éducation, d'autres, comme le vice-recteur de l'Université de Montréal, notent aussi avec espoir que les nouveaux ont l'heureuse habitude d'écouter.

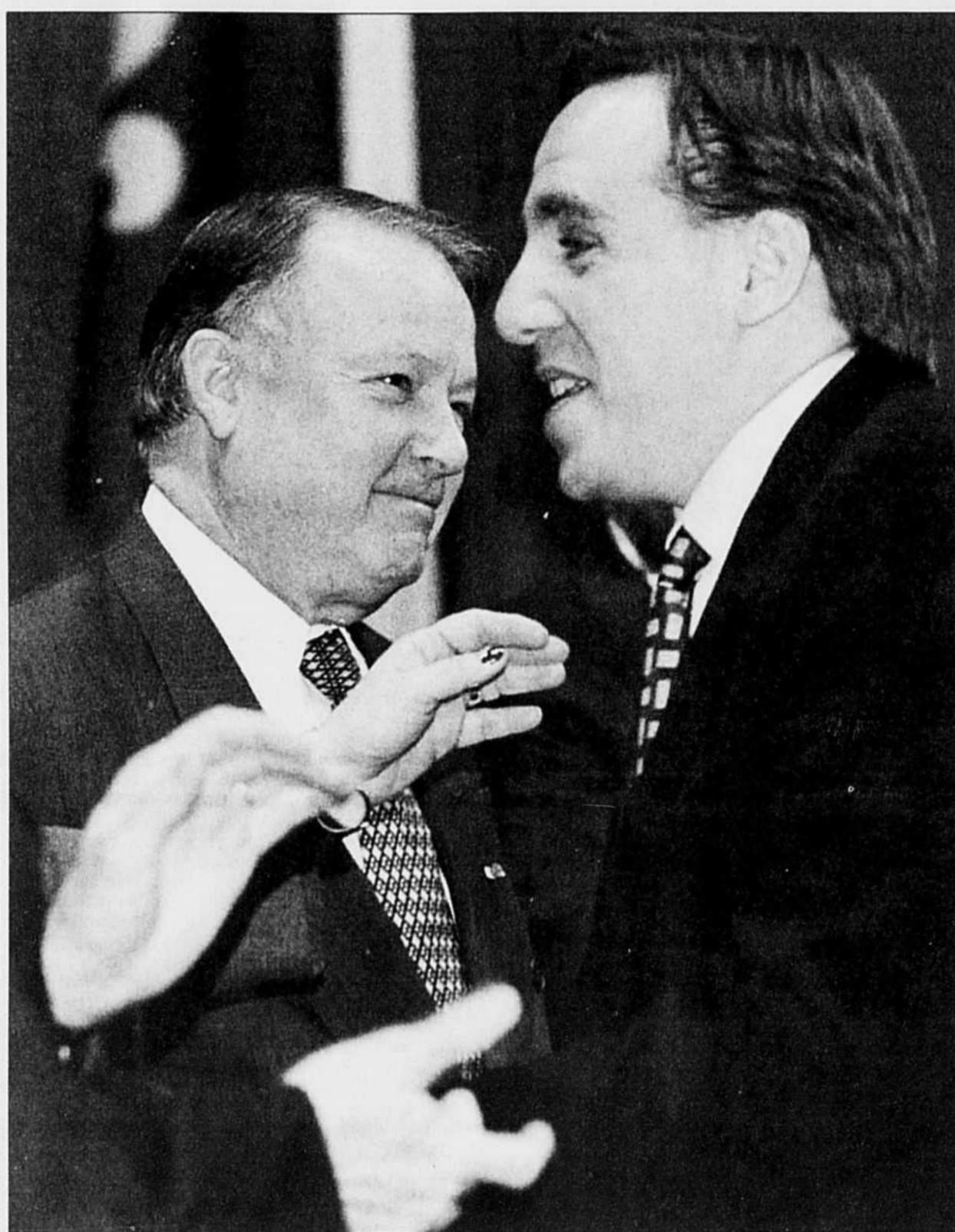
À ce sujet, la présidente de l'Alliance des professeurs de Montréal, Monique Séguin, espère que le nouveau ministre écoutera «ceux qui font l'école», en l'occurrence les enseignants.

«Le premier ministre l'a présenté comme un jeune diplômé. On lui souhaite la bienvenue, au petit nouveau. Comme homme d'affaires, il sait qu'on ne fait rien avec rien et que la réforme de l'éducation ne peut être menée à bien sans argent. Cela nous fait peur», dit-elle.

Au niveau collégial, la Fédération des cégeps espère que les liens du nouveau ministre avec le monde des affaires le rendent sensible à la formation technique.

«Il faut soutenir ce secteur dynamique, qui constitue une réponse aux besoins de main-d'œuvre dans les industries à haut niveau de savoir», estime la Fédération, qui regroupe 48 collèges.

Du côté des enseignants, la Fédération autonome du collégial a dit espérer que le nouveau ministre de l'Éducation ne soit pas un autre «ministre des Finances de l'éducation». Quant à la Fédération étudiante collégiale, elle voit dans la nomination de M. Legault «une confirmation de la vision utilitariste de l'éducation qu'a ce gouvernement».



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'arrivée de François Legault à la tête du ministère de l'Éducation a provoqué un grand étonnement dans le milieu de l'enseignement.

De nouvelles figures et des idées neuves

PRESSE CANADIENNE

Québec — Un esprit nouveau a soufflé hier sur l'opposition libérale alors que plusieurs figures nouvelles et des idées neuves sont apparues lors de l'assermentation des députés. Le nouveau député libéral de Chapleau, en Outaouais, le constitutionnaliste Benoit Pelletier, a indiqué qu'il faudra se diriger au cours des prochaines années vers un «fédéralisme beaucoup plus flexible».

«Le fédéralisme de domination est révolu. Pour être une fédération viable, le Canada devra opter pour une véritable coopération entre le fédéral et les provinces. Il faudra mettre en place des structures pour que le dialogue soit constant», a dit M. Pelletier, un constitutionnaliste qui enseigne à l'Université d'Ottawa.

Il a blâmé l'actuel gouvernement fédéral de Jean Chré-

tien, estimant qu'il «faut aller beaucoup plus loin dans le sens de la flexibilité». Les provinces ont fait des fronts communs depuis cinq ans, a-t-il rappelé. «Il faudra respecter l'autonomie des provinces. C'est le défi des prochaines années», a dit M. Pelletier après avoir prêté serment comme député, en présence de sa famille immédiate. Un autre nouveau député libéral, Roch Cholette, élu dans Hull, a promis de se consacrer avec vigueur au développement des dossiers de l'Outaouais. Il s'est dit très ému par son assermentation en présence de tous les membres de sa famille.

Deux jeunes femmes élues chez les libéraux ont insisté sur les conséquences de l'arrivée de plusieurs nouvelles députées à l'Assemblée nationale. «J'espère que cela changera quelque chose dans le ton des débats, mais aussi dans le contenu», a déclaré la nouvelle députée de Sauvé, Line Beauchamp.

ISRAËL

SUITE DE LA PAGE 1

raël pour libérer des prisonniers, qu'ils confisquent les armes détenues illégalement en secteur autonome, qu'ils réduisent les effectifs de leur police, et enfin qu'ils stoppent la violence et la propagande hostile.

M. Clinton a reconnu qu'il n'avait pas obtenu d'engagement israélien sur le retrait, mais il a néanmoins tiré un bilan positif de sa visite, affirmant que le processus de paix était de nouveau sur les rails.

«J'ai obtenu ce que j'étais venu chercher», a-t-il déclaré aux journalistes. «Je pense que nous sommes de nouveau sur les rails», a ajouté M. Clinton.

Pourtant, cette présentation optimiste tranchait sur les déclarations intransigeantes de M. Nétanyahou, qui a expliqué que le seul résultat du sommet était une relance des discussions en commissions mixtes.

Ces discussions concernent notamment les prisonniers palestiniens détenus par Israël qui, dans un geste d'apaisement, ont annoncé une suspension de la grève de la faim qu'ils menaient depuis dix jours.

Dans un communiqué publié par leur association, les prisonniers, qui jusque là s'estimaient délaissés par l'Auto-

rité palestinienne, se sont déclarés satisfaits d'avoir réussi à placer leur sort au premier rang des préoccupations palestiniennes.

Israël a maintenu haut et fort son refus de relâcher des prisonniers «qui ont du sang sur les mains». Pourtant, selon le secrétaire d'État américain Madeleine Albright, le cas des détenus pourrait être revu, au cas par cas, par les responsables israéliens et palestiniens.

Selon les commentateurs israéliens, ce sont les ennus politiques de M. Nétanyahou, qui risque d'être renversé par une motion de censure ou par le vote d'une loi convoquant des élections anticipées lundi au Parlement, qui expliquent sa radicalisation. Le premier ministre ne veut pas donner prise aux critiques de l'extrême-droite.

Des responsables palestiniens ont accusé M. Nétanyahou d'avoir intentionnellement bloqué les discussions pour préserver sa fragile coalition.

«Tout ce qui compte pour Nétanyahou est de pouvoir se targuer devant l'extrême-droite, lors du vote à la Knesset, d'avoir empêché le retrait et refusé de libérer les prisonniers palestiniens», a affirmé le ministre palestinien du Plan et de la Coopération internationale, Nabil Chaath.



S.V.P. Assurez-vous de recycler ce papier journal.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique redaction@ledevoir.com
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 990, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Finovi de publication — Enregistrement n° 9658. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.